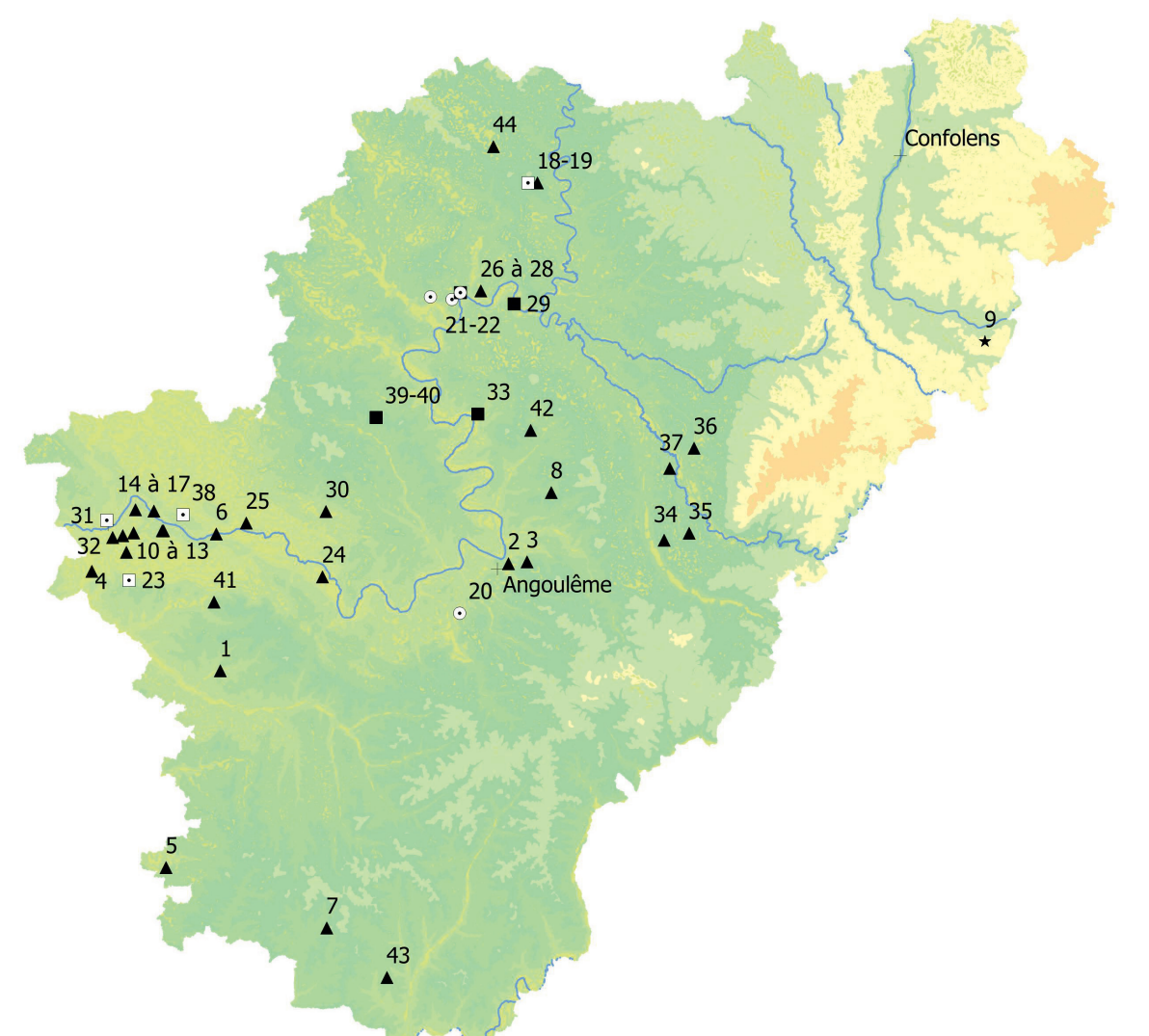


NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 2



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km

N°						N°	P.
207794	AMBLEVILLE	Église Saint-Pierre	MARTINS David	INRAP	OPD	1	34
207742	ANGOULÊME	Jardin nord de la cathédrale	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	2	35
207886	ANGOULÊME	Bel Air-Grand Font, impasse D'Auvergne	LOEUIL Pascal	INRAP	OPD	3	36
207875	ARS	Mongaret	BRUNIE David	INRAP	OPD	4	36
207851	BAIGNES-SAINT-RADEGONDE	6 Route de la Croix de Bussay lieu-dit le Portail	PELMOINE Thomas	INRAP	OPD	5	37
207834	BOURG-CHARENTE	Le Château	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	6	40
207694	BROSSAC	Chez Verdier, phase 1	BRUNIE David	INRAP	OPD	7	41
207919	CHAMPNIERS	Rue des Bouvreuils	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	8	41
207792	CHASSENON	De Cassinomagus à Chassenon. Genèse, mutations et réseaux, du I ^{er} s. a.C. au X ^e s	SICARD Sandra	COL	PCR	9	42
207739	CHÂTEAUBERNARD	Chemin Saint-Roch	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	10	42
207805	CHÂTEAUBERNARD	Les Dix Huit Un, VC 305	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	11	42
207979	CHÂTEAUBERNARD	Chemin de la Pallue I	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	12	43
207973	CHÂTEAUBERNARD	Chemin de la Pallue II	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	13	43
207761	COGNAC	Porte Saint-Jacques	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	14	43
207867	COGNAC	Rue du Dolmen le Breuil	CONNET Nelly	INRAP	OPD	15	45
207807	COGNAC	7 rue Grande, maison de la Lieutenance	LETOR Clément	EP	EB	16	45
207903	COGNAC	Fief aux Dames	TALLET Pascal	EP	FP	17	47
207730	COURCÔME	La Commanderie de Villegats	MARTINS David	INRAP	OPD	18	47
207892	COURCÔME	La Commanderie de Villegats	POINTEREAU Léo	INRAP	FP	19	49
207759	COURONNE (LA)	Abbaye	TERNET Sylvie	BEN	PRD	20	50
207916	FOUQUEURE	Champs de la Terne	BRUNIAUX Guillaume	CNRS	PRS	21	52
207917	FOUQUEURE	Croix Fouquet	BRUNIAUX Guillaume	CNRS	PRS	22	53
207703	GENTÉ	Combe des Gourdins	GOURVENNEC Michaël	INRAP	FP	23	56
207709	GRAVES-SAINT-AMANT	La Rente d'Ortre et Bois du Breuil, phase 2	CONNET Nelly	INRAP	OPD	24	56
207897	JARNAC	53 route de Luchac	BRUNIE David	INRAP	OPD	25	56
207821	LUXÉ	3 rue de la Croix des Vignauds	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	26	56
207853	LUXÉ	La Terne	PEIGNOT Sasha	EVEHA	FPR	27	57
207845	LUXÉ	Prairie des Loges	PEIGNOT Sasha	EVEHA	PRS	28	58
207810	MANSLE	Les Étroits, fleuve Charente	PEIGNOT Sasha	EVEHA	FPR	29	59
207743	MÉRIGNAC	Mas de la Rente	AUDE Valérie	INRAP	OPD	30	61
207956	MERPINS	Les Champs de Montignac	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	31	62
207959	MERPINS	Chemin des Meuniers	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	32	63
207760	MONTIGNAC-CHARENTE	Le château	PELLETIER Baptiste	CNRS	FPR	33	63
207722	PRANZAC	Impasse des noyers	SANGLAR Valérie	INRAP	OPD	34	64
207825	PRANZAC	Les Chaumes du Ruat, La Métairie Basse	FOLGADO - LOPEZ Mila	INRAP	OPD	35	65
207954	ROCHEFOUCAULD (LA)	Péruzet	KEROQUANTON Isabelle	INRAP	OPD	36	65
207955	ROCHEFOUCAULD (LA)	Route des Saulnières	KEROQUANTON Isabelle	INRAP	OPD	37	66
207638	SAINT-BRICE	Chevet de l'abbatiale Notre-Dame de Châtres	MONTIGNY Adrien	INRAP	FP	38	67
207865	SAINT-CYBARDEAUX	Théâtre des Bouchauds	CARPENTIER Lucie	EP	FP	39	67
207583	SAINT-CYBARDEAUX	Sanctuaire des Bouchauds	CARPENTIER Lucie	EP	FPR	40	68
207712	SEGONZAC	Au Malestier	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	41	70
207885	VARS	La Touche	DAVY Baptiste	INRAP	OPD	42	72
207951	YVIERS	Le Bourg	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	43	74

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 2

Moyen Âge,
Temps modernes

AMBLEVILLE Église Saint-Pierre

Le projet d'assainissement de l'église Saint-Pierre conduisit à la réalisation d'un diagnostic. Le secteur est archéologiquement sensible, avec 8 sites ou indices de sites recensés sur la commune.

L'église se dresse sur un promontoire dominant la vallée du Collinaud. Elle faisait partie de l'ancien diocèse de Saintes et appartenait à l'abbaye de Baignes. C'est un édifice orienté à nef unique sans voûte (le berceau en plâtre et briques a été déposé récemment), clocher et chevet plat. Son inscription aux Monuments historiques date du 24 mai 1965.

L'opération s'est déroulée du 28 mars au 1er avril 2022, sous la conduite de trois archéologues de l'Inrap. Sept tranchées furent réalisées manuellement et à la pelle de 800 kg pour l'intérieur et une partie de l'extérieur, ainsi qu'à la pelle de 2,7 tonnes pour tout l'extérieur. Trois sondages sont situés à l'extérieur et quatre à l'intérieur. Le mobilier céramique récolté dans les tranchées et dans une des sépultures a été étudié par B. Véquaud (Inrap). Sa chronologie s'échelonne de la période médiévale à moderne.

Parmi les vestiges figurent principalement des sépultures, des maçonneries et des niveaux de sols. Un des éléments les plus significatifs de ces découvertes est sans doute la maçonnerie de la tranchée 6 qui pourrait appartenir à l'ancien mur du chevet roman. Cette hypothèse se base sur l'observation du mur oriental du clocher qui se chaîne avec F6.2. La construction du nouveau chevet gothique a entraîné son arasement au nord, avec décalage du mur qui ne reprend pas le même tracé. Au sud, le constat est différent et il semble que le nouveau chevet, si on se réfère au mur nord supposé roman, reprenne *stricto sensu* le même tracé que son prédécesseur, employant peut-être même une partie de son élévation.

Sept sépultures, ou supposées comme telles, ont pu être dégagées dans les tranchées 1, 4, 6 et 7. Ces



AMBLEVILLE, église Saint-Pierre, vue générale de l'église (cliché : D. Martins)

inhumations ont été découvertes dans l'édifice même et du côté sud. Les deux sondages réalisés au nord n'ont livré aucune sépulture et peu d'éléments résiduels tels que des os. D'après ces premières observations, les terrains ne devaient pas ou peu servir de lieu de sépulture, du moins à l'époque médiévale et/ou moderne. Selon le cadastre de 1849, le cimetière était assez vaste et réparti autour de l'édifice. Ce plan confirme également que les tombes ne se déployaient pas vers l'est, au-delà du mur de la nef au nord et au-delà de la chapelle au sud. Les modes d'inhumation, pour celles observées, sont variables et se composent soit d'une fosse dans laquelle le corps est déposé, avec ou sans linceul, ou une fosse dans laquelle est installé un cercueil en bois, généralement clouté et avec ou sans linceul.

Les sondages, surtout ceux de l'intérieur de l'édifice, ont également permis la reconnaissance de plusieurs sols successifs, qui n'ont malheureusement pas pu être datés et leur relation avec les différentes structures pas clairement établie.

Enfin, les quelques creusements découverts au nord de la chapelle nord de l'église amènent à s'interroger sur une éventuelle occupation des terrains dans ce secteur.

Le mobilier mis au jour dans le creusement F3.1 se compose de pots et de cruches des XI^e-XIII^e siècles.

Martins David



AMBLEVILLE, église Saint-Pierre,
vue générale des sépultures dans la tranchée 1,
au sud du chevet (cliché : D. Martins)



AMBLEVILLE, église Saint-Pierre,
vue générale des creusements dans la tranchée 3,
au nord de l'église (cliché : D. Martins)

Antiquité,
Moyen Âge

ANGOULÊME Jardin nord de la cathédrale

Cette intervention est liée au projet de restauration de la sacristie et du jardin nord de la cathédrale d'Angoulême. Il s'agit d'une démarche de diagnostic anticipé porté par la Drac. La cathédrale Saint-Pierre est classée au titre des monuments historiques depuis 1840 et l'emprise fait partie du site classé (loi 1930) des remparts d'Angoulême.

Ce diagnostic, concernant une emprise triangulaire de 480 m², a été mené par deux agents de l'Inrap du 7 au 11 février 2022. Cinq sondages ont été effectués à l'aide d'une pelle hydraulique de 1,5 t. Ils ont été implantés en fonction des diverses contraintes spécifiques à l'emprise prescrite. La principale d'entre elles correspond à l'aménagement étagé de ce jardin et à la présence d'escaliers. En partie inférieure de l'emprise, au contact de la cathédrale, la présence de plusieurs réseaux a également limité les possibilités d'intervention. Cinq

sondages répartis en différents points de l'emprise ont néanmoins pu être réalisés. D'une surface de 24,50 m², ils ont permis d'atteindre le substrat calcaire en plusieurs points.

L'emprise de ce diagnostic correspond pour partie à l'emplacement du cloître du chapitre cathédral érigé par l'évêque Girard II au début du XII^e siècle et progressivement détruit au cours du XIX^e siècle. L'angle occidental de l'emprise était occupé par une chapelle latérale érigée par le duc d'Epéron pour accueillir la sépulture de son épouse.

Du point de vue archéologique, les résultats diffèrent fortement de ce qui aurait pu être attendu. En effet, aucun élément attribuable au cloître du chapitre cathédral ou à la chapelle d'Epéron n'a été mis au jour. Seul un épandage potentiellement médiéval a été perçu sous la forme d'un rejet de terre cuite pouvant

correspondre aux vestiges d'un moule à cloche. En revanche, ce sont des niveaux gallo-romains qui ont été observés en partie supérieure de l'emprise à des profondeurs relativement peu importantes. Il apparaît donc que les travaux d'aménagements du XIX^e siècle ont fait disparaître une grande partie des aménagements médiévaux à la suite d'un profond décaissement du sol le long du mur gouttereau nord de la nef de la cathédrale. La base de ce mur ayant été totalement reprise dans les années 1870-1880, il faut se questionner quant à la possibilité d'une profonde transformation de ce secteur au nord de la cathédrale y compris dans ces niveaux de fonctionnement.

L'élément majeur mis en évidence correspond à une chaussée attribuable au I^{er} siècle de notre ère. Au

regard d'un alignement de blocs de pierre et de traces d'ornières, cette chaussée semble être orientée selon un axe est/ouest.

Si les éléments observés peuvent paraître limités, il faut les remplacer dans le contexte d'Angoulême où les données concernant l'organisation de la cité restent particulièrement peu nombreuses. La chaussée mise au jour représente l'un des très rares éléments viaire connu pour *Iculisma*. L'orientation de cette chaussée, même si elle ne peut être clairement déterminée sur une aussi petite surface, se fait selon une approximativement est/ouest. Nous serions donc ici en présence d'un *décumanus* si tant est qu'Angoulême ait alors été dotée d'une trame orthogonale.

Montigny Adrien

Antiquité

ANGOULÊME

Impasse d'Auvergne

Le diagnostic mené dans la cour de l'école primaire Émile Roux, a révélé des structures en creux contemporaines et aucun indice d'une occupation antérieure. La phase consacrée à l'arrière du bâtiment « Les Jonquilles », impasse du Petit Nice, a montré

l'intense réaménagement de l'espace avec cependant des indices d'une occupation antique oblitérée par l'installation des bâtiments HLM.

Loëil Pascal

Antiquité

ARS

Mongaret

Le projet de construction d'un lotissement au lieu-dit Mongaret, à quelques kilomètres seulement au sud-ouest de la ville de Cognac, dans un environnement archéologique particulièrement sensible – une cinquantaine de sites ou indices de site, toutes périodes confondues, sont actuellement répertoriés dans un rayon d'à peine 2 km - est à l'origine du diagnostic. En périphérie du bourg, l'emprise de l'opération est située sur les terrasses alluviales anciennes de la vallée du Né, en rive gauche de ce dernier, à une altitude comprise entre 10 et 15 m NGF, dominant de 5 m à peine le fond de la vallée.

L'opération, qui s'est déroulée du 11 au 13 juillet 2022, a permis la réalisation de neuf tranchées uniformément réparties sur les 16 217 m² de la superficie totale du terrain d'assiette soit un pourcentage d'ouverture représentant 10,9 %.

Un minimum de 84 structures a été mis au jour. Composées pour l'essentiel de structures excavées (fossés, fosses et/ou de trous de poteaux) et de quelques rares murs, elles sont visibles entre 0,30 et

0,40 m de profondeur, dans les limons, sables et graves blanchâtres qui constituent l'essentiel du substrat, et sont localisées, à une exception près, dans la parcelle 504 dont la superficie représente les deux tiers de l'emprise du projet. Réparties sur l'ensemble de cette parcelle, une densité plus importante est néanmoins observée dans les tranchées 6 et 7.

Le mobilier récolté provient de trois tranchées uniquement au sein desquelles il est réparti dans huit structures seulement. Quantitativement assez pauvre, il est cependant très homogène chronologiquement. À l'exception de quelques rares fragments datés de la Protohistoire ancienne et de la fin du second âge du Fer, le mobilier illustre une occupation continue des lieux pendant le Haut-Empire romain depuis la période augusto-tibérienne et plus particulièrement la fin du I^{er} et la première moitié du II^e siècle ap. J.-C. Les fragments de *tegulae* éparpillés dans les colluvions ou associés à certaines structures non datées renforcent ce sentiment d'homogénéité. Du point de vue qualitatif, le bon degré de conservation des vases doit être souligné. Plusieurs

sont intacts ou pour le moins archéologiquement complets comme dans la fosse 612. De celle-ci encore on retiendra l'assemblage formé des différents éléments en céramiques sigillées, qui n'est pas sans évoquer ceux récemment mis au jour à Saintes, rue Paul Doumer dans un contexte funéraire bien identifié. Un tel contexte peut-il pour autant être envisagé s'agissant des vestiges mis au jour à Ars ? En totalité, certainement pas. Les « carrières » et les fossés d'un probable enclos de grande taille ne vont pas dans ce sens. Mais la présence

d'une possible inhumation ne serait pas incohérente, ni d'ailleurs celle du petit enclos maçonné voisin.

Toujours à Saintes de telles structures ont été repérées dans la nécropole de la rue de l'Alma ou plus récemment sur le site de Montlouis fouillé. On le voit l'hypothèse est soutenable mais ne permet pas seule de rendre compte de l'ensemble des vestiges de l'occupation rurale mis au jour à Ars.

Brunie David

Antiquité,
Période récente

BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE 6 route de la Croix Bussay, Le Portail

Bas Moyen Âge,

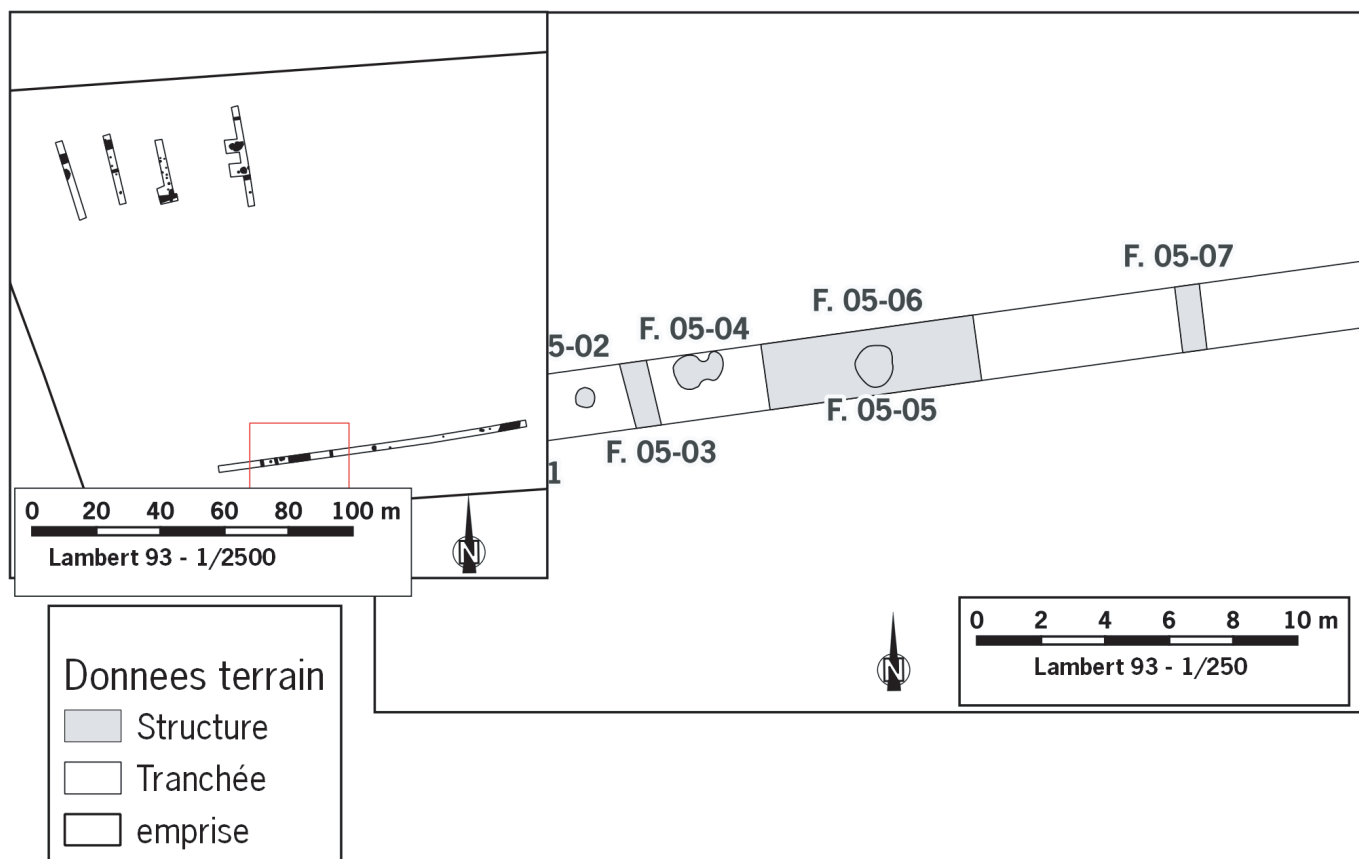
Le projet de construction d'un entrepôt agricole a déclenché la prescription d'un diagnostic par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit le Portail, au 6 route de la Croix de Bussay, sur une parcelle dont la partie orientale est une prairie pour chevaux et la partie occidentale un hameau moderne en phase d'abandon lent. La prescription de diagnostic porte sur l'intégralité de la parcelle ZW 11 (38 330 m²). L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 13 au 17 juin 2022, avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérés sur l'emprise du projet. Celle-ci est sensible archéologiquement, du fait de la présence d'une double enceinte fossoyée visible en prospection aérienne, interprétée comme édifiée durant la période Néolithique ou de l'âge du Fer au vue de sa forme, et parcourant la moitié ouest de la parcelle.

Les cinq sondages réalisés sur l'emprise du projet ont permis de préciser la position et la profondeur des structures fossoyées et de préciser les informations relatives à cette ancienne occupation. En plus de ce double fossé, une quarantaine de structures, creusées dans le calcaire marneux, ont été mises en évidence. Aucune de ces structures et aucun mobilier n'appartient à la période néolithique. La plupart de ces structures appartiennent à une occupation antique et à un site fossoyé de la fin de la période médiévale. Les structures dégagées sont recouvertes d'environ 20 à 40 cm de sédiment limono-argileux, contenant quelques tuiles antiques, médiévales et modernes dans la partie nord-ouest, et uniquement des tuiles médiévales et modernes dans la partie sud. Ce sol ne semble pas avoir subi de labours profonds mécanisés. Les structures se répartissent sur l'ensemble de l'emprise sondée, toutes les tranchées étant positives. Il s'agit essentiellement de structures en creux de type fossé, fosse et trou de poteau. Les comblements sont relativement homogènes d'une structure à l'autre et sont constitués de limon plus ou moins argileux, bruns à gris, compacts.

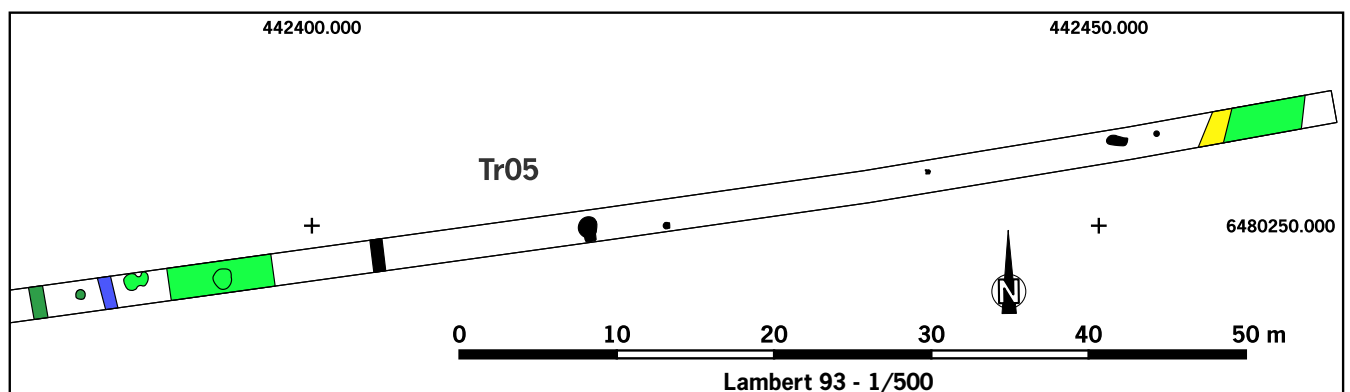
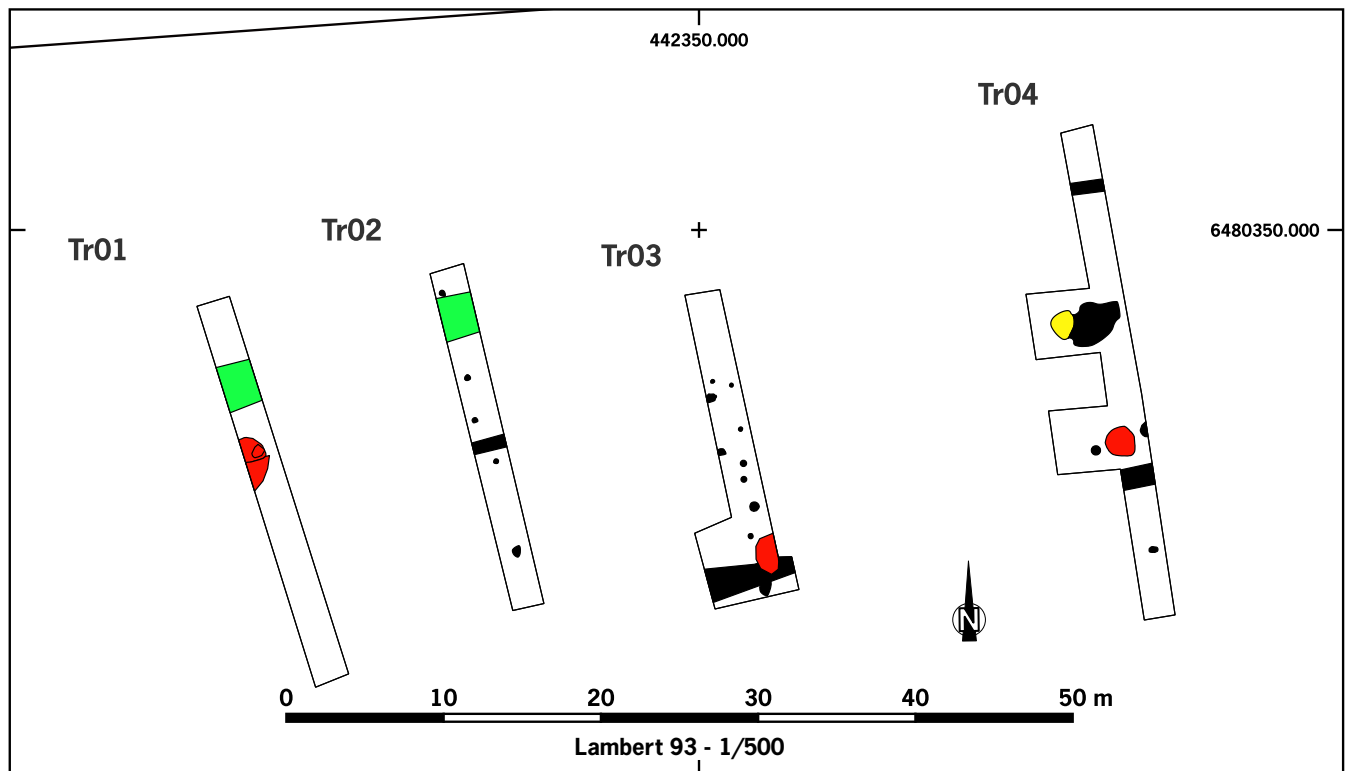
Le mobilier découvert dans les structures ou prélevé dans leurs niveaux d'apparition est bien conservé et relativement abondant. Les plus anciennes formes céramiques reconnues, retrouvées dans des ensembles clos, ou associées à des céramiques plus récentes, sont des amphores vinaires de Tarraconaise et des vases en *Terra Nigra*, attribuables à la période augusto-tibérienne (10-30). Associés ou isolés, se trouvent également des éléments céramiques pouvant être situés au II^e et III^e siècles de notre ère. À cette céramique antique est associée plusieurs ensembles fauniques et de malacofaune, en particulier un bœuf entier découvert dans une fosse. Plusieurs éléments métalliques découverts s'avèrent relativement intéressants, en particulier des clous de chaussures et une fibule en alliage cuivreux datés entre 50 av. J.-C. et 50 ap. J.-C. Enfin, en sus de tuiles médiévales à crochet dont la production est estimée entre le XI^e et le XVI^e siècle, de rares tessons datés du XIV^e au XVI^e siècle ont été découverts en surface ou en comblement de structures en creux. Le tesson médiéval le plus remarquable, tesson peint avec décor en virgule à l'ocre rouge daté du XIV-XV^e siècle, a été découvert dans le fossé intérieur, dans un niveau où une fosse a été creusée afin d'aménager une pile de pont avec une base et un fût de colonne en réemploi.

La fouille des structures du lieu-dit le Portail permettrait de compléter avantageusement les données récoltées lors de ce diagnostic, permettant de caractériser les occupations antiques et médiévales, qui semblent s'étendre au-delà de l'emprise de l'entrepôt. Elle livrerait de précieuses informations sur un mobilier antique présent dans un secteur géographique non connu, et sur une occupation médiévale, semble-t-il défensive, habitée par l'écuyer Ithier Léger à la fin du XVI^e siècle. Ce secteur semble être au centre de l'enceinte centrale médiévale et pourrait être intéressant à investiguer à l'avenir.

Pelmoine Thomas, Baudry Anna, Guitton David



BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE, route de la Croix de Bussay, fig. 1 :
Plan et photographie des structures F. 5.5 et F. 5.6 (levé topographique P. Texier ; clichés, SIG et DAO T. Pelmoine)



Données du diagnostic Période

- Protohistoire ?
- Antique
- Moyen-âge
- Moyen-âge ?
- Moderne ou contemporain
- Indéterminée

D140536_Ouverture

emprise

BAIGNES-SAINTÉ-RADEGONDE, route de la Croix de Bussay, fig. 2 :
Plan catégorisé des vestiges archéologiques par période (levé topographique P. Texier ; clichés, SIG et DAO T. Pelmoine)

Le village de Bourg-Charente, situé à l'ouest du département entre Cognac et Jarnac, se développe sur le versant sud du vallon du fleuve autour de son église Saint-Jean-Baptiste. Le versant qui lui fait face adopte un relief plus abrupt et se présente davantage comme un éperon surplombant la Charente de près d'une vingtaine de mètres. Un franchissement du fleuve assure actuellement une circulation aisée entre ces deux espaces. Les qualités stratégiques indéniables du lieu ont servi d'assise à la construction d'un château, propriété du seigneur de Bourg. Le premier édifice remonterait au X^e siècle sans assurance toutefois sur sa localisation d'autant que ce dernier est en grande partie détruit durant la guerre de Cent Ans, vers 1376. Il est reconstruit à la fin du XV^e siècle sur le site actuel. Le château actuel présente peu de vestiges de cette période à l'exception de portions d'enceinte et de douves très profondes encerclant la résidence depuis le coteau de l'éperon calcaire. Deux campagnes de reconstruction réalisées aux XVII^e puis XIX^e siècles ont largement remodelé l'espace limitant d'autant toute lecture de la topographie des lieux pour le Moyen Âge. Le site est racheté en 1921 par la société Marnier-Lapostolle (possession du groupe Campari depuis 2016) qui y produit encore de nos jours le Grand Marnier (Gaillard 2005, p. 144-146).

Le souhait de création d'un centre d'accueil de visiteurs avec un circuit de visite a motivé une demande anticipée de diagnostic. Onze tranchées de sondages ont été réalisées aux abords immédiats du site castral. De nombreux vestiges sont apparus malgré l'arasement important constaté sur certains secteurs.

À l'exception de quelques restes de mobilier lithique (fragment de hache polie) suggérant une occupation des lieux ou de ses abords dès le Néolithique, les premiers vestiges appartiennent à la fin de l'âge du Fer (120 à 50 av. J.-C.). Ils se manifestent au nord du site, en bordure d'éperon, sous la forme d'un fossé. Ce secteur a toutefois subi d'importants terrassements pour l'installation d'un terrain de tennis.

Au contraire, les vestiges découverts au sud du site présentent un très bon état de conservation. Ils attestent d'une occupation établie au plus tôt durant le XIII^e siècle et « figée » au cours du XVII^e siècle.

Les franges de l'éperon ont vraisemblablement été utilisées comme carrières en adoptant un mode d'extraction extensif. Des bâtiments ont, dans un second temps, été édifiés au sein de cet espace. Au moins trois ensembles bâtis ont été identifiés dont deux installés au sein de carrières. Les parties excavées bénéficient d'un très bon état de conservation au contraire des

constructions assises sur le plateau calcaire. Elles témoignent par ailleurs d'une mise en œuvre relativement soignée même si la nature de ces constructions n'a pas pu être précisée malgré la fouille des niveaux d'abandon préservés au sein des caves. Seul un dégagement complet de ces différents ensembles permettrait de mieux appréhender leur organisation respective et leur relation avec le château à savoir si ceux-ci précèdent le développement du site castral ou s'ils lui sont associés (basse-cour).

Cette dernière hypothèse paraît d'ailleurs privilégiée au regard des vestiges découverts au sud des douves où la présence d'un second fossé, dont le tracé fut partiellement reconnu au sein de deux tranchées du diagnostic, est envisagée. L'escarpe semble par ailleurs habillée sur la partie orientale par une maçonnerie complétée vers l'ouest par une construction plus monumentale. Le développement d'un ouvrage défensif avancé telle une barbacane située en partie médiane du front sud paraît très probable. Ce type de dispositif défensif constitue, à partir du XIV^e siècle, une réponse au développement de l'utilisation de l'artillerie pour protéger les accès aux places fortes. La plupart des vestiges



BOURG-CHARENTE, le château, aperçu de la maçonnerie (ouvrage avancé) découverte aux abords des douves (cliché : E. Barbier)

observés au contact des douves actuelles semble donc participer d'une reconfiguration du site. Des terrasses se développent sur ce secteur moyennant des apports massifs de matériaux issus pour certains de démolitions, mais le mobilier qui y est mêlé ne permet pas de les associer aux premières mentions de la seigneurie (X^e siècle).

Ces différentes tranchées de diagnostic attestent donc d'une occupation précoce de l'éperon, probablement dès la période néolithique puis au cours de La Tène. L'occupation castrale paraît toutefois omniprésente sur l'ensemble de l'espace avec une plus forte densité de vestiges sur la frange sud en bordure de la falaise qui surplombe la Charente. Les observations réalisées traduisent donc un événement assez soudain et global qui semble avoir été opéré autour du XV^e siècle. Il participe d'une restructuration du site qui paraît effective au sortir de la Guerre de Cent Ans sous la direction de Jean Bragier, alors seigneur de Bourq. Les espaces « démantelés » demeurent ouverts et massivement

remblayés pour les secteurs situés à proximité immédiate du château afin de créer des terrasses épousant le relief particulièrement escarpé. Deux phases d'aménagements ont toutefois été identifiées. La première fait suite aux destructions (XV^e siècle). Quelques sols ont été identifiés, mais ils semblent relever d'agencements paysagers (allées) en aires ouvertes. La seconde phase de remblaiement de l'espace se concentre autour des XVI^e-XVII^e siècles et donne au site sa configuration actuelle. Les campagnes de travaux réalisés sur le château dès le XVIII^e siècle avec la construction du pavillon sud puis les reconstructions du XIX^e siècle semblent épargner les abords du site, préservant ainsi les vestiges archéologiques.

Barbier Emmanuel

- Gaillard dir. 2005
- Gaillard J.-P. (dir.) : *Châteaux, logis et demeures anciennes de la Charente*, librairie Bruno Sepulchre, 2005.

Antiquité

BROSSAC

Chez Verdier, phase 1

Le projet d'extension d'une carrière de sables et de graviers, localisée au lieu-dit Chez Verdier, est à l'origine d'une opération de diagnostic archéologique sur une superficie de 37 272 m².

L'opération a permis la mise au jour de quelques trous de poteaux, d'un fossé et de quelques éléments de mobilier attribuables à l'époque romaine.

Ces résultats, plus que modestes, sont conformes à ceux généralement obtenus dans ce secteur, où les terrains détritiques d'âge tertiaire ne livrent que peu d'indices d'occupations passées.

Brunie David

CHAMPNIERS

Rue des Bouvreuils

Faisant suite à une demande anticipée d'opération archéologique préventive en amont d'un projet d'aménagement sur la parcelle AP 514, un diagnostic archéologique a été prescrit en raison notamment de la proximité du projet avec le cœur ancien du bourg, et surtout en raison de la mention de la découverte d'une sépulture sous tuiles à rebord en 1953 lors des travaux de nivellement pour la construction du stade de football.

La parcelle à diagnostiquer se trouve au milieu du versant sud du ruisseau de Champniers qui entaille l'étage supérieur du Kimméridgien (calcaire et marne, j8b ; Bourgueil et al., 1970). Une grosse partie de la parcelle (6 563 m² sur 17 648 m²) n'a pu être diagnostiquée en raison de la présence de forts talutages au sud et au sud-est des terrains, de réseaux électriques enterrés et

de courts de tennis qu'il nous a été demandé d'épargner en accord avec le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine.

La partie praticable consistait en un accès en enrobé en pente et en un terrain de football avec ses abords immédiats à 86 m NGF. Le sous-sol est fortement remanié puisqu'il a fallu niveler le versant en terrassant la pente au sud et en accumulant au contraire un puissant remblai, jusqu'à 2,30 m d'épaisseur, au nord.

Dans ce contexte, nous n'avons décelé aucun indice archéologique, pas même en position secondaire. Deux riverains présents lors des travaux d'aménagement du stade de football nous ont rapporté qu'il y avait plusieurs tombes alignées et qu'elles avaient été alors fouillées.

Moutarde Bénédicte

DE CASSINOMAGUS À CHASSENON

Genèse, mutations et réseaux du I^{er} s. a.C au X^e s. p.C.

Cf. notice en fin de volume rubrique projets collectifs
de recherche

Sicard Sandra

CHÂTEAUBERNARD

Chemin Saint-Roch

Ce diagnostic archéologique réalisé dans le secteur
archéologique sensible du chemin Saint-Roch (commune
de Châteaubernard) a permis la découverte de deux
fossés parcellaires d'époque moderne et de six fosses

de plantation. Il a documenté l'information relative à la
couverture sédimentaire.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

CHÂTEAUBERNARD

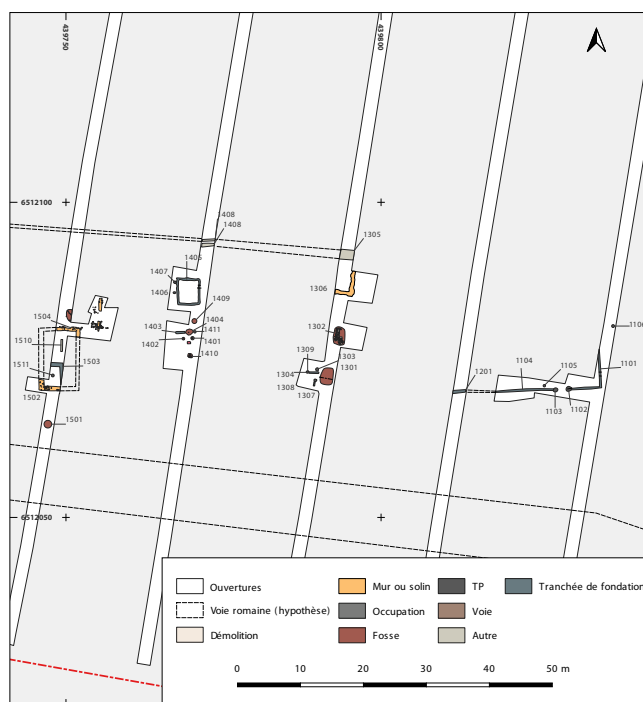
Voie communale n° 305, Les Dix Huit Un

Le diagnostic, réalisé sur 137 564 m² dans le cadre
du projet d'aménagement de chais de stockage, a
permis la découverte d'un axe routier de la période
romaine associé à un ensemble de structures d'habitat
datées entre la période augustéenne et le Bas-Empire
(IV^e siècle), le tout sur une superficie d'environ 3 ha. Il
pourrait s'agir d'un segment de la voie menant de Saintes
à Périgueux, traditionnellement située 200 m plus au sud.
L'occupation antique s'organise de part et d'autre de cet
axe. À l'est, elle comprend un enclos palissadé marqué
par une tranchée de fondation associée à un accès. Plus
à l'ouest, deux grandes fosses quadrangulaires, datées
du Haut-Empire et pouvant être interprétées comme
des celliers, sont situées à proximité des vestiges d'un
bâtiment sur solin. Toujours le long de la voie, mais un
peu plus à l'ouest, un bâtiment en pierre de 10,16 m
par 6,48 m pourrait correspondre à l'édifice principal
de cette occupation. D'autres vestiges, dont des restes
de fondation d'un autre bâtiment, ont été identifiés
immédiatement à l'est. La mauvaise conservation de
ces structures archéologiques rend cependant leur
interprétation difficile au stade du diagnostic.

Enfin, à l'ouest, mais cette fois au sud de la voie, les
vestiges tenus d'un mur en pierre ou plus probablement
d'un solin témoignent de la présence d'un autre bâtiment
antique. Le mobilier en relation semble indiquer une

occupation plus tardive dans ce secteur, attribuée au
IV^e siècle.

Maguer Patrick



CHATEAUBERNARD, dix-huit-un, plan du secteur sud-est (DAO : P. Maguer)

CHÂTEAUBERNARD Chemin de la Pallue I

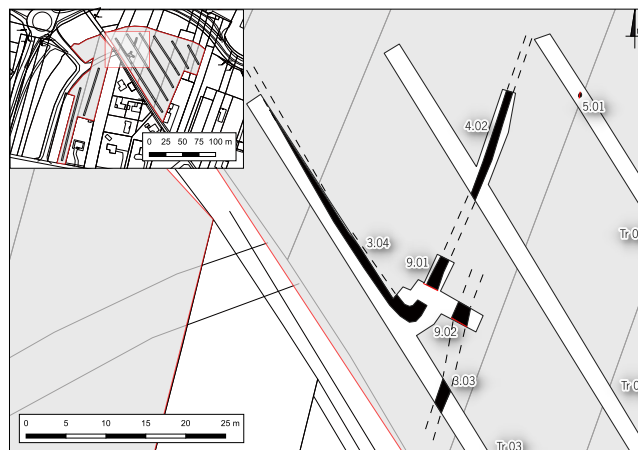
Dans le cadre d'un projet de plusieurs constructions sur une superficie de 2,28 hectares, deux diagnostics archéologiques ont été engagés. Le secteur étant très sensible du point de vue archéologique, deux arrêtés de prescription ont été émis. L'emprise se situe en partie orientale de Châteaubernard, enserrée entre la vaste zone industrielle, la D 149, les rues de la Trache, Via Agrippa et Voie romaine ou chemin de la Pallue.

Le diagnostic du chemin de la Pallue I, d'une surface de 16 149 m², a été réalisé du 29 novembre au 2 décembre 2022, par deux archéologues de l'Inrap, sous la forme de neuf tranchées de sondage continues, espacées d'environ 15 m.

Une dizaine de fosses et fossés a été mise au jour. L'attribution chronologique de ces structures a été complexe du fait de la rareté voire de l'absence de mobilier archéologique. Seules les grandes fosses ont pu être datées du XVIII-XIX^e siècle. Les fossés eux, pourraient être plus anciens et probablement en lien

avec les occupations protohistoriques mises au jour en 2009 et 2011, en périphérie, sur le site de Bellevue.

Audé Valérie



CHÂTEAUBERNARD, chemin de la Pallue I, le fossé d'enclos composé des sections 3.04, 9.01 et 4.02 (levé P. Texier, cartographie : V. Audé)

CHÂTEAUBERNARD Chemin de la Pallue II

Cette seconde emprise se situe en partie orientale de Châteaubernard, enserrée entre la vaste zone industrielle, la D 149 et la rue de la Trache.

L'opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 29 novembre au 2 décembre 2022 sur 6 688 m², par une équipe d'archéologues de l'Inrap, sous la forme

de trois tranchées de sondage continues, espacées d'environ 15 à 18 m.

Aucun indice ou vestige n'a été vu au cours de cette intervention.

Audé Valérie

COGNAC Quai Maurice Hennessy, Porte Saint-Jacques

Cette intervention est liée au projet de restauration de la porte Saint-Jacques à Cognac. Cette porte, constituée d'un passage flanqué de deux tours, est l'un des derniers vestiges visibles de l'enceinte urbaine médiévale de la ville de Cognac. Cette porte, qui fonctionnait avec le pont permettant le franchissement de la Charente, est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 15 mai 1925. Il s'agit d'une démarche de diagnostic anticipé avant

définition du projet de restauration et de valorisation de cette porterie, porté par la communauté d'agglomération de Grand Cognac.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 158 m², a été mené par deux à trois agents de l'Inrap du 28 février au 11 mars 2022. Trois sondages manuels ont été effectués manuellement parallèlement à des observations concernant les élévations.

Deux sondages ont été réalisés à l'intérieur des salles basses des tours de la porterie et le troisième au niveau de la terrasse sommitale de la tour sud. En parallèle, une lecture des élévations, complémentaire aux études déjà réalisées, a été effectuée. Cette observation des élévations a été faite depuis le sol hormis au revers de la tour sud où un échafaudage a été installé afin de permettre l'accès aux parties supérieures de la porterie.

Les sondages réalisés dans les salles basses ont permis de documenter l'état initial des sols ainsi que leur niveau d'apparition et la nature des remblais venant les recouvrir. Ils ont également permis de compléter partiellement la connaissance de l'organisation des ouvertures de tir de ce niveau. Dans la salle basse de la tour nord, une seconde ouverture de tir a pu être mise en évidence ainsi qu'une grande ouverture plus tardive se développant vers les bâtiments adossés à la tour.

Le sondage réalisé sur la terrasse sommitale de l'une des tours de la porte, ainsi que des observations portant sur les élévations, incitent à voir un rabaissement ancien de l'ensemble de la porte ou un profond changement

de projet en cours de construction. Il apparaît en effet qu'il manque au moins un demi-niveau, ce qui est notamment perceptible par le fait que les voûtes couvrant l'étage supérieure recoupent des portes qui étaient desservies par les escaliers à vis présents dans chacune des tours. L'hypothèse pouvant être avancée est donc celles de tours à quatre niveaux dont seules les salles basses étaient couvertes de voûtes. En l'état, il n'est guère possible d'être catégorique sur ce point, pourtant important dans la compréhension de cet édifice. La lecture des élévations permet également de mieux appréhender le dispositif défensif originel de cette porte et de mettre en évidence des transformations que l'édifice paraît avoir subi.

Enfin, si de nombreux graffitis, datant des périodes carcérales de ces tours, étaient connus, il se sont avérés plus nombreux qu'estimés et surtout présents sur des supports variés parfois fragiles. Il s'agit tout aussi bien de crayonnés sur des enduits friables que de quasi bas-reliefs sculptés dans des blocs de parement.

Montigny Adrien



COGNAC, Porte Saint-Jacques, vue générale (cliché : A. Montigny)

COGNAC

Rue du Dolmen, Chemin du Breuil

Les investigations archéologiques menées sur le projet immobilier a révélé la présence de vestiges mobiliers, essentiellement lithiques, en grande majorité attribuables au Néolithique mais conservés en position dérivée dans des colluvions récentes. Ces découvertes font écho à celles réalisées quelques centaines de mètres

à l'est, sur le même rebord de plateau, et confortent l'installation sans doute relativement importante de populations durant le Néolithique et peut-être une partie de la Protohistoire ancienne sur ce secteur du plateau de Cognac.

Connet Nelly

COGNAC

7 rue Grande, maison de la Lieutenance

La « maison de la Lieutenance » est située dans la ville de Cognac, à l'angle de deux rues principales du bourg : la rue du Plessis et la rue Grande, qui mène au château. Elle présente deux façades en pan de bois sur rue élevées sur un rez-de-chaussée en pierre et elle comporte un niveau de cave menant à une galerie souterraine reliant les sous-sols de deux maisons voisines. Une petite cour intérieure occupe l'angle nord-ouest de la parcelle. L'objectif de l'étude archéologique était de préciser la datation de l'édifice et de vérifier son authenticité, une hypothèse suggérant que l'ensemble avait été reconstruit au XVII^e siècle. Plusieurs grandes phases de construction ont ainsi été identifiées, précisées par la réalisation de datations dendrochronologiques.

Une maçonnerie en moyen appareil dans le mur mitoyen au nord a permis de mettre en évidence la présence d'une maison du XIII^e siècle dont les ouvertures ouvraient sur la parcelle située au sud, indiquant qu'aucune construction n'existait avant la maison en pan de bois. Le niveau de comble de la maison nord a été reconstruit en moellons au cours des XIV^e-XV^e siècles et de nouveaux jours éclairant le dernier étage ont été percés. Parallèlement à ces travaux, des aménagements ont été réalisés au XIV^e siècle dans une galerie souterraine située sous la rue Grande, servant sans doute de lieu d'extraction de pierres calcaires. Des arcs ont ainsi été créés pour consolider le passage menant à la cave de l'immeuble voisin à l'est. Ceux-ci ont par la suite été repris avec une nouvelle maçonnerie et une arcature aux XIV^e-XV^e siècles.

Le bâtiment occupant la parcelle d'angle a été construit à la fin du XV^e siècle. Les façades en pan de bois ont été montées vers 1492-1494 d'après les analyses dendrochronologiques. Elles s'élevaient sur deux étages au-dessus d'un rez-de-chaussée maçonné qui accueillait deux boutiques séparées par un mur de refend et une cage d'escalier. La structure principale du pan de bois du



COGNAC, maison de la Lieutenance, fig. 1 :
La baie et le parement en moyen appareil du mur mitoyen nord appartenant à une habitation du XIII^e siècle (cliché : Atemporelle).

premier étage était identique à celle d'aujourd'hui. Elle était complétée par une ossature secondaire à colombes et petites croix de Saint-André sur au moins une travée que l'on observe dans l'angle sud-ouest de la façade. D'anciennes mortaises sur les sablières hautes et des

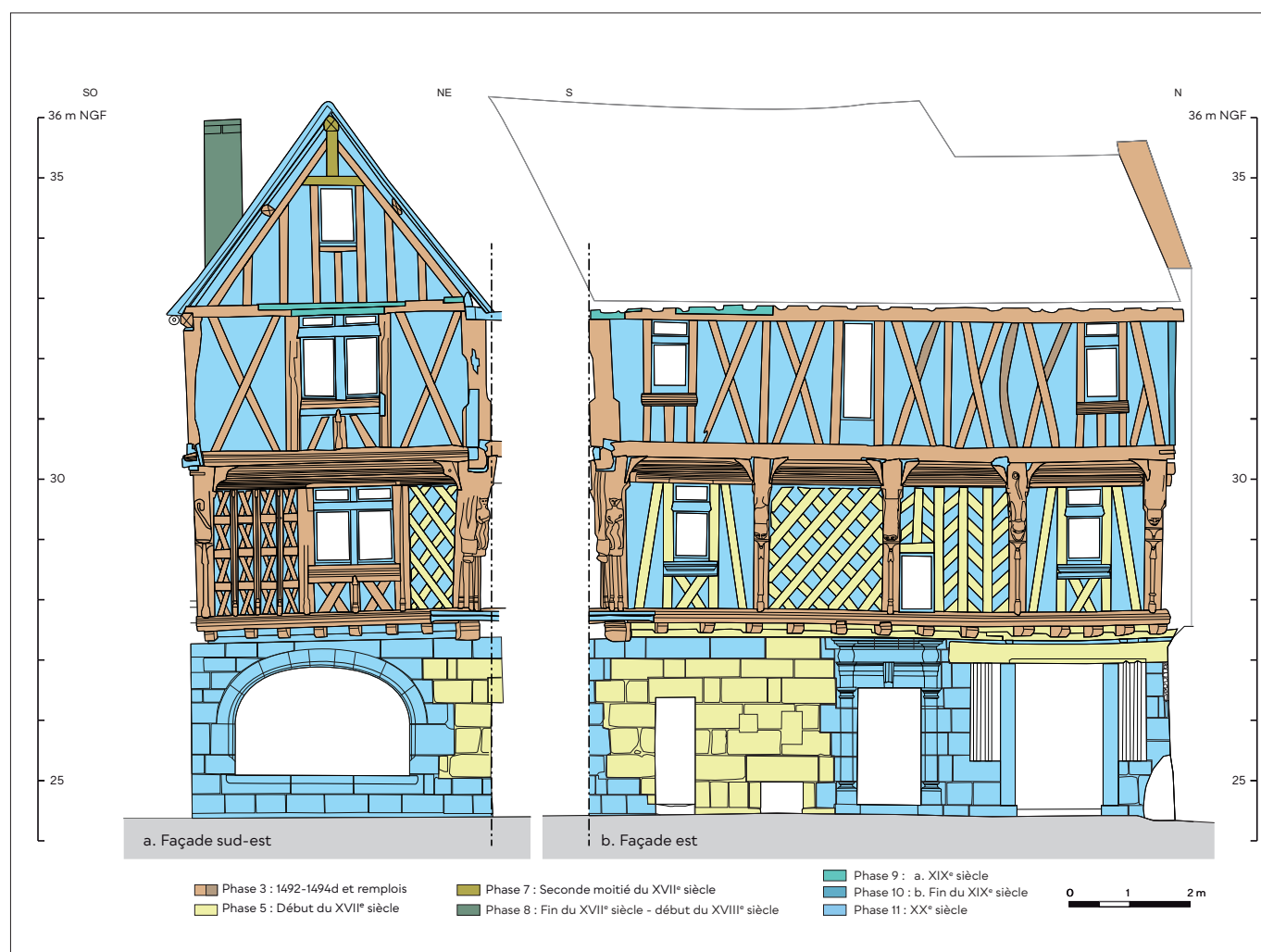
pièces sciées sur place témoignent de l'état ancien du pan de bois en élévation à ce niveau. Le second étage est de facture différente avec un simple agencement de grandes croix de Saint-André et de colombes. Le niveau de charpente paraît avoir été construit selon le principe des fermes et pannes d'après les bois remployés dans la structure actuelle.

L'édifice a été lourdement remanié à la fin du XVI^e siècle-début du XVII^e siècle lorsqu'il était occupé par le lieutenant-général de Cognac. L'ensemble du rez-de-chaussée a alors été reconstruit avec un passage couvert menant vers la cour intérieure ; la structure secondaire du pan de bois du premier étage a été reprise en sous-œuvre pour insérer les motifs en épi, losanges et les colombes et décharges, et les façades des maisons voisines dans la cour ont été reappareillées en grand appareil. Un embellissement intérieur a également été apporté par l'ajout de peintures murales dans les pièces sud de la maison.

D'autres lourds travaux, peut-être contemporains de la phase 5, ont lieu dans l'édifice : reconstructions de parements, percement de portes et de communications entre les pièces et les parcelles voisines, et reprise des marches de l'escalier.

Le bâtiment en pan de bois de la fin du XV^e siècle était construit selon un modèle local comprenant de forts poteaux et des consoles assurant l'encorbellement, mais il se différencie des édifices de la ville par des sculptures travaillées et par l'utilisation d'une ossature secondaire très consommatrice en bois. L'organisation du rez-de-chaussée est également particulière puisque nous retrouvons deux boutiques aménagées dans un même édifice, séparées par une cage d'escalier en retrait de la façade. Enfin, la « maison de la Lieutenance » se caractérise par l'emploi d'une ossature à motifs différents au premier étage dont l'origine reste à déterminer : aucun exemple de ce type n'existe ailleurs dans le département, ni dans les territoires voisins. Elle est en revanche très similaire à des constructions de la fin du XVI^e siècle que l'on observe en Bretagne. Une étude archivistique permettrait peut-être d'en apprendre plus sur l'origine du lieutenant-général ou sur le chantier et de vérifier cette nouvelle hypothèse concernant une possible influence bretonne dans la conception de ces motifs.

Letor Clément et Marot Émeline



COGNAC, maison de la Lieutenance, fig. 2 : Proposition de phasage des façades sur rue (DAO : C. Letor).

COGNAC

Fief aux Dames

L'opération s'est déroulée du 10 octobre au 11 novembre 2022. Le décapage a été réalisé sur près de 90 m de longueur et sur 10 m de large, conformément à l'emprise et au cahier des charges initial. En moyenne, la profondeur de décapage se situe à 1,10 m. Le volume excavé est d'environ 1000 m³. Au terme de l'opération de fouille, 2858 objets ont été récoltés lors du décapage mécanique et topographiés. Les tests manuels ont permis de récolter 525 objets supplémentaires.

La stratigraphie présente un dépôt de pente alimenté par la cryoclastie du substrat calcaire santorien et préservé préférentiellement sur le haut de versant de la combe des Dames. Les faciès de dépôt sont symptomatiques d'apports de versant mis en place en contexte périglaciaire, notamment par la cryoreptation, le ruissellement et des coulées de débris. Deux principales unités constituent la base de cette séquence :

- au sommet, un dépôt à matrice sablo-limoneuse blanchâtre (unité Ls), plus grossier et lité dans sa partie inférieure (Ls2), surmontée au nord du site par une unité Bk brune indurée ;
- à la base, au contact avec le substrat, un dépôt à matrice sablo-limoneuse orangée (unité Lb).

La mise en place de ces dépôts est polyphasée.

Le niveau archéologique s'insère dans la partie basale de la séquence stratigraphique (unité Lb principalement, puis plus sporadiquement dans les unités Ls et Bk au nord de la tranchée). Les datations OSL du sédiment contenant le niveau archéologique s'étalent de la fin du stade isotopique 3 au LGM. Le mobilier présente des états de surface majoritairement marqués par des altérations importantes (population taphonomique 1 : patines blanches fortes, esquillements sur les bords,

arêtes émoussées, gélifraction intense). Une petite partie du mobilier est peu altérée (population taphonomique 2), suggérant donc *a minima* deux phases d'occupations diachroniques. Les tests de tamisage montrent que la fraction fine a disparu, le tri granulométrique est avéré.

La quantité de nucléus (notamment les nucléus peu investis) et la surreprésentation des éclats corticaux indiquent que la série est issue d'un site de production, les outils (difficilement identifiables vu les altérations) sont peu nombreux. Deux chaînes opératoires principales ont été mises en évidence sur le site. La première est le débitage Levallois, bien représenté sous toutes ses modalités récurrentes ou préférentielles, mais s'exprime majoritairement par des modalités unipolaires dont la finalité est l'obtention de produits allongés. La modalité préférentielle s'exprime notamment au sein de la population taphonomique 1. Une production laminaire a également été identifiée. De (très) rares indices de façonnage sont présents. Outre la modalité préférentielle, plusieurs autres critères de discrimination technologique entre les deux populations taphonomiques corroborent l'hypothèse de deux phases d'occupations.

Tous ces éléments montrent que la série retrouvée au Fief aux Dames est remaniée, en position secondaire, et composée *a minima* de deux phases d'occupations diachroniques, antérieures à l'âge de la couche stratigraphique (MIS 3 : Paléolithique moyen). Le site d'origine devait se trouver en amont du versant, un peu plus au sud. La présence de débitage Levallois préférentiel suggère des phases d'occupations antérieures au MIS 4. Des comparaisons de(s) l'industrie(s) avec des sites du Périgord, notamment autour de Bergerac (Garris 2, Le Saraillet, Vieux-Coutets), sont possibles.

Tallet Pascal

COURCÔME

La Commanderie de Villegats

Le projet de restauration au lieu-dit La Commanderie de Villegats conduisit à la réalisation d'un diagnostic. Le secteur est archéologiquement sensible avec 7 sites ou indices de sites recensés sur la commune.

L'emprise se situe dans l'enceinte d'une ancienne commanderie templière puis hospitalière, organisée autour d'une cour et comprenant notamment une chapelle romane et un logis de la fin du Moyen Âge.

L'opération s'est déroulée du 31 janvier au 4 février 2022, sous la conduite de deux archéologues de l'Inrap.

Les neuf tranchées qui furent réalisées à la pelle de 8 tonnes, ont permis la découverte de plusieurs vestiges. Ainsi, des maçonneries, des sols, des systèmes de drainage d'eau, ainsi que des sépultures médiévales ont pu être dégagés lors de cette opération. Des sondages ponctuels au pied des murs du logis, de la chapelle et des bâtiments annexes ont permis d'en étudier les parties basses et les fondations.

Les plus anciens vestiges datés remontent à la période médiévale, mais quelques indices d'une occupation

antérieure semblent néanmoins perceptibles. Selon la carte archéologique du service régional de l'archéologie, un habitat antique aurait été repéré dans l'emprise de la commanderie. Ces faits n'ont malheureusement pu être corroborés pendant le diagnostic, le seul indice de cette période se résumant à des tessons découverts au niveau de la maçonnerie F2.2. Cette dernière, bien que très arasée, semble à mettre en relation, par son architecture et son orientation, avec les maçonneries F1.1 et F4.2. C'est ce qui semble ressortir du plan du diagnostic, où ces trois maçonneries paraissent former un bâtiment rectangulaire d'orientation nord-est/sud-ouest.

Les indices d'occupation médiévaux ont été décelés dans les tranchées 5 et 9. Les deux sépultures découvertes dans la tranchée 5 se rattachent aux sépultures en fosse sous dalles de couverture en calcaire, architecture « assez classique » pour la période médiévale. La chronologie d'une tombe est donnée par le dépôt d'une céramique au niveau du crâne de F5.1, qui la place, selon l'analyse de B. Véquaud (Inrap), entre la seconde moitié du XIII^e siècle et la première moitié du XIV^e siècle. La réalisation de la tranchée 9, outre le dégagement des parties basses du portail occidental, a

permis la reconnaissance d'un niveau de sol en avant de la chapelle lui étant associé (US 3). Celui-ci est constitué de cailloux et petits moellons calcaires compactés et liés au mortier de chaux blanc. Il contenait un tesson de céramique glaçurée du XIV^e siècle. Il est probable que ce sol soit une réfection d'un niveau plus ancien, puisque la chapelle est datée de l'époque romane.

Un examen rapide de cet ensemble architectural montre de fréquents bouleversements et reconstructions. C'est plus particulièrement le cas de la chapelle, qui fut amputée de deux travées. Si le mur sud fut en partie détruit, il subsiste encore le mur nord et une partie du chevet. On observe dans le bâtiment actuel la corniche et le départ des voûtes. Il semble également que le parement interne du mur de chevet ait été complètement récupéré, puisque seuls des moellons sont apparents, contrastant nettement avec l'appareil du mur nord encore conservé. La preuve de cette récupération est également visible à l'angle mur nord et chevet où apparaissent des moellons. À l'extérieur, il semble que le parement d'origine de la chapelle soit conservé jusqu'à hauteur de la base des deux fenêtres. Le sondage réalisé au pied du mur du chevet le confirme, avec le dégagement de



COURCÔME, Commanderie de Villegats, plan général des vestiges
et implantation des tranchées sur le cadastre de Courcôme, section ZI (coordonnées planimétriques : Lambert 93 ; DAO : D. Martins)



COURCÔME, Commanderie de Villegats, vue générale de la sépulture F5.1 dans la tranchée 5, le long du mur sud de la chapelle (cliché : D. Martins)

la fondation. Les parties hautes, incluant également les fenêtres, sont reconstruites en moellons. Ceci pourrait peut-être expliquer l'absence du triplet habituel que comporte l'architecture templière et hospitalière.

Les indices d'occupation moderne et contemporaine se concentrent majoritairement au sud et à l'est du logis. Ils se manifestent par des remblais et aménagements divers. Au sud du logis, d'importants remblais ont pu être observés notamment dans les tranchées 2, 3 et 4. Le mobilier issu des différents horizons indique qu'ils se mettent en place aux alentours du XVI^e siècle, d'après la note de B. Véquaud (Inrap). La raison d'un tel aménagement est bien évidemment difficile à interpréter dans le cadre d'un diagnostic. Sur ces remblais, viennent s'installer les drains/caniveaux des tranchées 2 et 8, ainsi que la maçonnerie F4.1 avec son dallage.

Enfin, trois maçonneries ne trouvent pas de résonance chronologique, ni même de fonctionnalité précise. La première se trouve dans la tranchée 5, à l'est des deux sépultures sous dalles. Cette construction se trouve dans le prolongement du mur oriental de la chapelle et semble donc avoir un lien avec celui-ci. Les



COURCÔME, Commanderie de Villegats, vue générale des vestiges maçonnés de la tranchée 4 (cliché : D. Martins)

deux autres maçonneries se trouvent dans la tranchée 8, sondage qui longe le mur oriental du logis. À l'instar de la maçonnerie de la tranchée 5, ces deux constructions n'ont pu être replacées chronologiquement.

Le mobilier céramique récolté dans les tranchées et dans une des sépultures a été étudié par B. Véquaud (Inrap). Sa chronologie s'échelonne de la période médiévale à moderne, avec un potentiel indice se rattachant à l'Antiquité.

Martins David

Moyen Âge

COURCÔME La Commanderie de Villegats

La fouille de la commanderie de Villegats fait suite au diagnostic réalisé fin janvier 2022 par D. Martins (Inrap) en préalable des travaux de réhabilitation du complexe.

Le diagnostic positif a mis en évidence plusieurs maçonneries ainsi que deux sépultures. Une emprise de 900 m² a été prescrite, située le long du logis actuel de la commanderie, au contact du mur gouttereau sud de la chapelle.

L'opération a permis la mise au jour d'indices de présence humaine datant de la période protohistorique (un fossé) ainsi que plusieurs fosses attribuables à la fin de la période antique, interprétées comme des fosses d'extraction d'argile. Une faible activité humaine est également perceptible au cours des VI^e-VII^e siècles par la présence de quelques éléments céramiques.

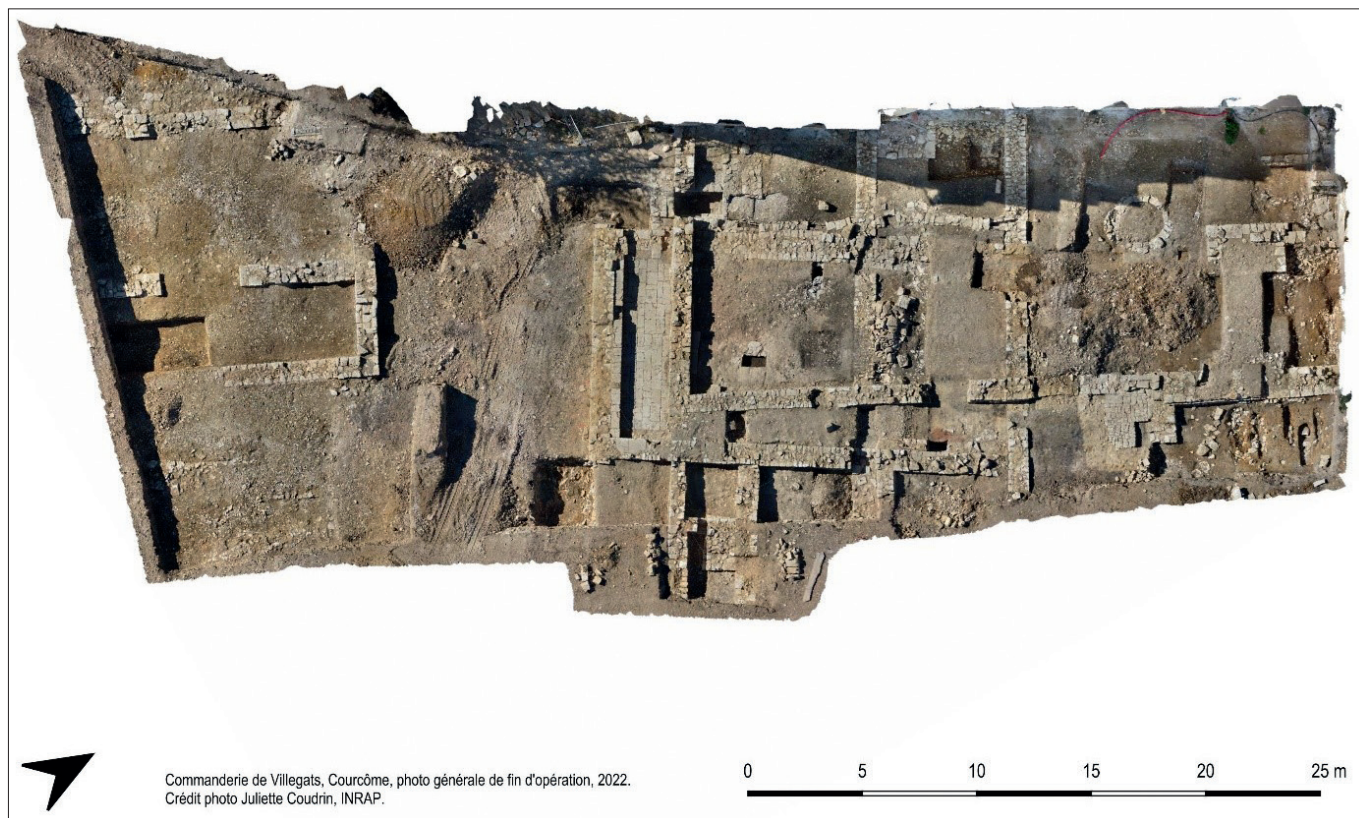
La période médiévale est plus densément représentée. L'essentiel de l'occupation se compose d'un ensemble de murs arasés formant une vaste pièce dallée bordée de banquettes à laquelle viennent se greffer plusieurs cellules bâties côté est. Un second bâtiment est partiellement observé dans la partie sud de l'emprise.

La partie nord de l'emprise, longeant le mur gouttereau sud de la chapelle, livre plusieurs sépultures (au nombre de neuf fouillées). Il semble que l'espace sépulcral se poursuive hors emprise au nord et à l'est, tandis que les espaces bâtis se développent vers l'est

et le sud. La pièce principale fouillée peut-être rattachée à une phase antérieure du logis.

Si la commanderie est mentionnée dès le XII^e siècle dans les textes, les restes céramiques attribuables à cette période sont peu nombreux et principalement en position secondaire. L'étude céramique tend à montrer une forte occupation aux XIV^e-XV^e siècles, occupation s'étiolant mais sans interruption jusqu'au XVIII^e. Deux sépultures ont également livré du mobilier attribuable aux XIII^e-XIV^e siècles.

Pointereau Léo



COURCÔME, Commanderie de Villegats, photo générale de fin d'opération (cliché : J. Coudrin)

Moyen Âge,
Époque moderne

LA COURONNE Abbaye Notre-Dame, inventaire du lapidaire

L'abbaye augustine Notre-Dame de La Couronne fut fondée par le bienheureux Lambert en 1118¹, sous la forme d'une église et de bâtiments disparus aujourd'hui, situés au sud de l'abbatiale actuelle². L'édifice qui nous est parvenu a été construit à partir de 1171³, date de la pose de la première pierre, sous l'abbé Junius. Du dernier quart du XII^e siècle, il reste les deux dernières travées de la nef, le bras nord du transept, le chevet et les deux chapelles partant du bras sud du transept. Les

deux premières travées de la nef et la façade actuelle sont des reconstructions du XV^e siècle, à la suite de l'effondrement du clocher de la croisée du transept tandis que le mur nord de la nef, détruit lui aussi, a été en partie reconstruit sur les fondations romanes probablement au XVII^e siècle.

Un cloître a été installé au XIII^e siècle, dont il reste deux galeries, avec des parties préservées et des parties remontées aux XV^e et XVII^e siècles, l'aile nord entre



LA COURONNE, abbaye, claveau de baie haute avec moulure torique et décor de 2 besants, avec marque de tâcheron : flèche ; provenance possible : chevet ou chapelles orientales, dernier quart XII^e s., calcaire, 59 x 38,5 x 22 cm (cliché : S. Ternet)

les arcs boutants de la nef et le mur gouttereau nord, d'une part, puis l'aile ouest. Des départs d'arcs trilobés se voient encore à l'extérieur du bras sud du transept, attestant la présence de la salle capitulaire attenante.

Les bâtiments conventuels, encore présents sur les gravures du XVII^e siècle, ont été en partie reconstruits aux XVII^e et XVIII^e siècles⁴, masquant au nord les vestiges médiévaux, dont les piliers des arcs boutants, par une façade écran articulée autour d'une fontaine centrale (en 1678). Deux ailes de cette version moderne des bâtiments existent encore, l'aile ouest et l'aile nord, qui sont couronnées d'une rangée de balustres.

Enfin, après la Révolution, l'abbaye est vendue comme bien national en 1807, morcelée et démontée comme une carrière de pierre à ciel ouvert. Elle a été classée parmi les Monuments Historiques en 1904 et en partie consolidée et restaurée depuis.

C'est donc le produit de divers effondrements successifs, advenus depuis le début du XIX^e siècle et au cours du XX^e siècle, qui gît par terre au pied des murs aujourd'hui. Si les blocs des chapelles nord ont été soigneusement triés par fonction et posés sur palettes de bois, les blocs contre les travées nord de la nef n'étaient qu'en partie triés, comme si les éléments jugés précieux en avaient déjà été extraits, en laissant le reste sur place.

Le projet de restauration des murs nord du transept et de la nef a ainsi motivé le déblaiement des blocs au



LA COURONNE, abbaye, carreau de parement avec marque profonde sur lit de pose : grande étoile. Fin XII^e s. Calcaire, 38 x 52 x 26 cm (cliché : S. Ternet)

pied de ces murs afin d'y implanter des échafaudages. Il était donc nécessaire de regarder chaque bloc posé là avant de les déplacer, puis d'en dresser l'inventaire, pour comprendre leur fonction, leur provenance et leur datation. Ensuite, selon leur état, certains ont été mis en sécurité dans de bonnes conditions de conservation au CCE de Magnac, en gardant un élément de chaque fonction au profil le plus complet possible, d'autres étaient stockés sur place et sur palettes en plastique en vue d'un éventuel réemploi, tandis que les blocs non équarris ou peu significatifs ont également été rassemblés pour réemploi dans le blocage des murs à restaurer.

En deux sessions, l'une en avril 2022 et l'autre en juillet 2022, 480 blocs ont été reconnus comme significatifs et ont été inventoriés, sur plus de 600 blocs observés.

Ils provenaient principalement des nervures des voûtes et des baies ornées des chapelles détruites, du chevet et même probablement de la chapelle de la Vierge. Besants, festons et dents de scie ornent ces claveaux et fragments de piédroits. De gros tambours de colonnes ont été repérés comme appartenant aux colonnes centrales des lourds supports en faisceau des piliers de la nef ou des angles de la croisée du transept. Des claveaux de nervures de voûte triflées semblaient plutôt appartenir au cloître du XIII^e siècle. Certains carreaux de parement cintrés semblent venir du haut des arcades aveugles à l'intérieur des chapelles orientales. Enfin, les nombreux carreaux de parements, presque tous porteurs de faux joints à l'ocre rouge, ne peuvent être rattachés à aucune partie en particulier.

De très nombreux éléments sont porteurs de marques faites après finition des parements de la pierre, incisées sur des faces visibles et semblent donc des marques de tâcherons faites sur place. Nous en avons dénombré 11 différentes, epsilon, diabol, étoile, croix aplatie, soleil, marques parallèles, monticule surmonté d'une croix, rectangle surmonté d'un mât, flèche, <, dièse. Des marques faites sur les faces cachées des éléments, juste dégrossies à la hache ou au marteau taillant, seraient

plutôt attribuables à une autre équipe de tailleurs ou à des carriers. Nous en avons dénombré 10, taillées à la hache, larges de 5 mm et profondes d'1 à 2 mm : étoile, carré ouvert ou U, fer à cheval, cercle, V, A, zigzag, P, E à longue haste, carré aux côtés qui se prolongent en queue de poisson.

Enfin, de simples marques de pose indiquent le lit de pose des blocs, petite croix, lignes marquant l'axe de symétrie d'un tambour de colonne ou la limite de l'arrondi d'une moulure avant la partie cachée du bloc.

Deux mortiers différents ont été repérés : l'un orange, devenant rosé en séchant, semble le mortier médiéval et peut-être roman. L'autre, beige clair, se trouve dans les creux des moulures des blocs romans ayant perdu leur fonction d'origine et indique leur réemploi.

Ces signes lapidaires évoquent un chantier avec 11 tailleurs de pierre différents, réajustant sur place des blocs venus d'une carrière où travaillaient au moins 10 ouvriers différents, ou bien deux équipes différentes de tailleurs de pierre. Comment ces ouvriers se sont-ils succédé, dans le temps ou bien ont-ils tous travaillé simultanément ? Nous l'ignorons. La construction de l'abbaye était un chantier important avec des crédits substantiels, bâtie en 23 ans pour ses parties romanes de la fin du XII^e siècle. Les signes lapidaires trouvés jusqu'à présent sont tous présents sur des blocs appartenant aux

parties de la fin du XII^e siècle. On peut raisonnablement penser que des équipes d'artisans se sont succédé. D'autre part, les marques de tâcherons se voient aussi bien sur des éléments ornés et moulurés que sur de simples carreaux de parement, montrant qu'un même artisan pouvait traiter une demande standard comme une commande spécialisée. Ensuite, des éléments comme des tambours de colonnes en position de carreau, non pénétrant, ont été traités avec soin même sur leur face arrière cachée, ciselée et « signée ».

Enfin, les dimensions des éléments d'armature, nervure de voûte, claveau de baie, tambour de colonne ou de demi-colonne en faisceau, montrent une grande régularité, à 0,5 cm ou 1 cm près, ce qui démontre la taille en série des blocs concernés et la standardisation de cette construction soignée au savoir-faire technique maîtrisé.

Ternet Sylvie

- 1 *Chronique latine de l'Abbaye de La Couronne*, éd. E. Castaigne, Paris, 1866, p. 17, 61.
- 2 M. Ortiz, dans *L'abbaye Notre-Dame de La Couronne, Les parties médiévales*, Congrès archéologique de France, Charente, 1995, Paris, 1999, p. 190.
- 3 *Chronique latine* ..., p.32 à 35, 151.
- 4 C. Taillard, *Les bâtiments monastiques de l'abbaye de La Couronne*, Congrès ... , p. 210-212.

FOUQUEURE Champs de la Terne

La prospection magnétique réalisée aux Champs de la Terne à Fouqueure a été effectuée dans le cadre du PCR « Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente : Formes et environnements des mégalithes et des enceintes » dirigé par Vincent Ard. La prospection est localisée à proximité et au sud du tumulus des Bourriges à Fouqueure. Il a été étudié et fouillé par Emmanuel Mens de 2017 à 2018 puis par Philippe Gouézin en 2019 et en 2021. La prospection magnétique, comme pour les tumulus des nécropoles de Tusson et de Fontenille, avait pour objectif de rechercher la présence de carrières de calcaires autour du monument. En effet, les prospections magnétiques extensives réalisées autour de ces deux nécropoles, effectuées par l'équipe allemande du DAI (dirigée par Friedrich Lüth) et par l'équipe de La Rochelle (dirigée par Vivien Mathé), ont mis en évidence la présence quasi-systématique de carrières. Elles étaient creusées autour et à moins de 50 m des tumulus (Ard et al., 2019).

Les principaux résultats de cette prospection magnétique sont la découverte de deux structures de forme quadrangulaire « F1 » et « F2 ». La première « F1 » possède une longueur de 40 m pour une largeur de 10 m et la seconde « F2 » possède une longueur de

45 m pour 12 m de large. Ces structures sont composées de fossés (« f1 » et « f2 ») avec une largeur comprise entre 1,5 et 2 m. Les structures « F1 » et « F2 » sont deux enclos quadrangulaires. Ces deux enclos ont des dimensions assez proches mais ont aussi leurs propres spécificités. L'enclos « F1 » possède deux trous de poteaux (« TP ») dans son axe longitudinal et une entrée dirigée vers l'est. L'enclos « F2 », légèrement plus grand que le premier, est composé de deux espaces internes séparés par un fossé transversal « f3 ». Le premier enclos (« F1 ») possède une morphologie très semblable à ceux identifiés sur la fouille préventive de La Jardelle à Dissay (Vienne), dirigée par Christophe Maitay (Maitay et al., 2018). Comme le montre le plan de l'un des enclos de La Jardelle, l'orientation de l'enclos « F1 » et de celui de La Jardelle sont identiques. De plus, les deux possèdent une entrée dirigée vers l'est et au moins un trou de poteau dans l'axe longitudinal de la structure. Comme pour les enclos quadrangulaires de La Jardelle, l'enclos « F1 » pourrait correspondre à un monument funéraire dont sa période d'édification reste à définir. Pour ceux de La Jardelle, ces enclos étaient datés du V^e millénaire avant notre ère (Maitay et al., 2018).

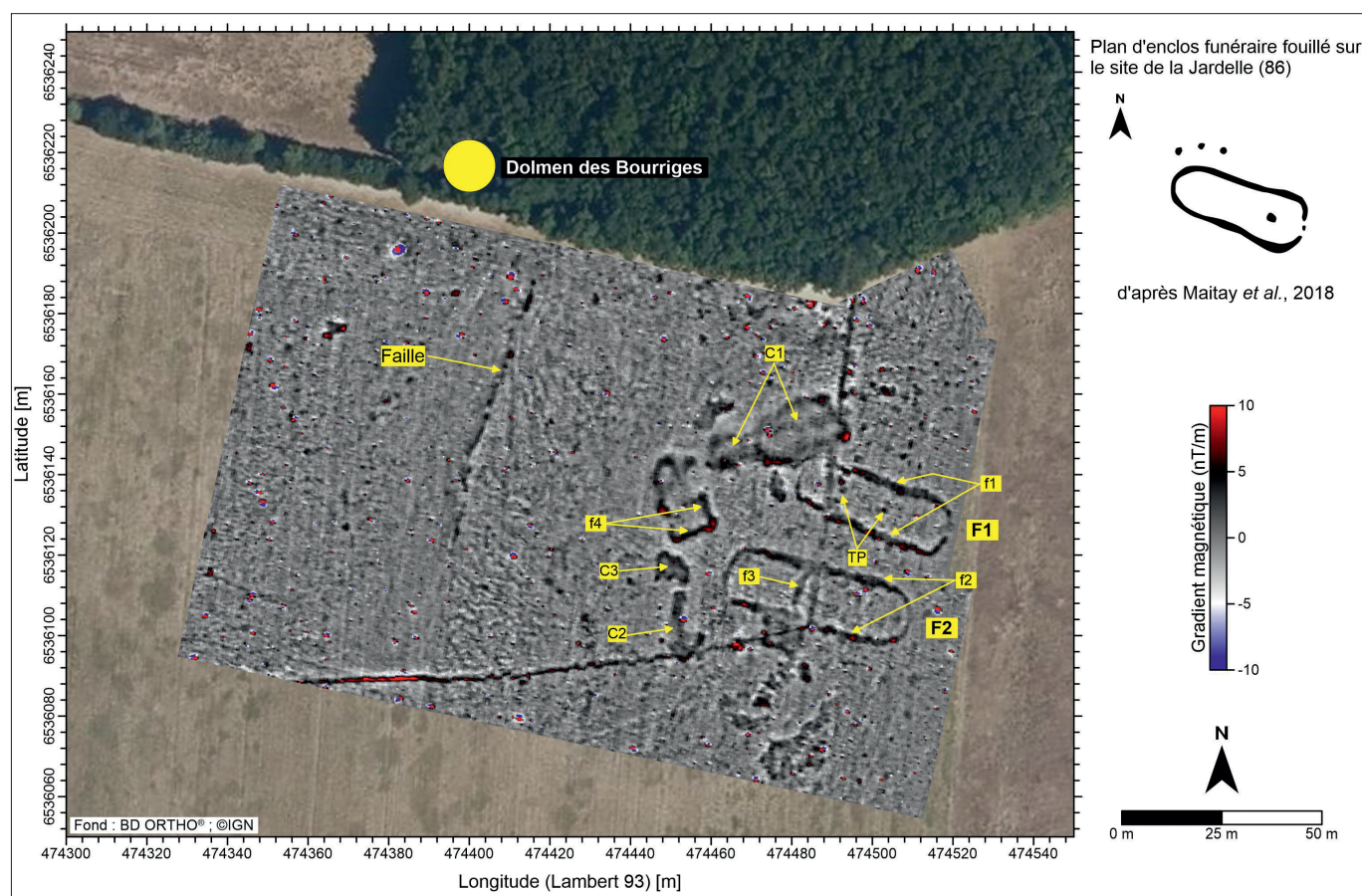
D'autres structures ont été identifiées sur la carte du gradient magnétique, comme une structure fossoyée de forme rectangulaire « f4 » avec une dimension de 8 m par 5 m et un ancien fossé parcellaire « f5 ». Les structures « C1 », « C2 » et « C3 » de formes quelconques sont probablement des carrières. Leurs liens avec les monuments funéraires (enclos quadrangulaires ou tumulus des Bourriges) restent à définir.

Bruniaux Guillaume

Gouezin P., Haquet M., Ihuel E., Jadeau F., Laurent A., Legrand V., Leroux V.-E., Linard D., Lüth F., Maitay C., Marquebielle B., Marticorena P., Mathé V., Mens E., Onfray M., Penicaud J., Poncet D. : *Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente - Formes et environnements des mégalithes et des enceintes*. Inclus les résultats des fouilles du Peu à Charmé, de Bras Melon à Bonneville, des Bourriges à Fouqueure, du Gros Dognon à Tusson (Charente), Terzay à Oiron (Deux-Sèvres) et de Chantebrault IV à Saint-Laon (Vienne). Rapport final 2018., DRAC-SRA Nouvelle-Aquitaine, UMR 5608 TRACES, CNRS - Université Toulouse Jean Jaurès, 2019.

- Ard et al., 2019
- Ard V. et contributeurs : Aguilon V., Bedault L., Bessenay-Prolonge J., Bouchet E., Bruniaux G., Carrere I., Courtaud P., Dizier S.,

- Maitay et al., 2018
- Maitay C., Joussaume R., Rouquet J. : « Pratiques culturelles et funéraires à l'âge du Bronze final. Les enclos protohistoriques de La Jardelle à Dissay, Vienne », *Aquitania*, 34, 2018, p. 9-40.



FOUQUEURE, Champs de la Terne, carte du gradient magnétique total des Champs de la Terne à Fouqueure. Identification des anomalies magnétiques associées à des structures fossoyées et des carrières (DAO : G. Bruniaux).

Néolithique moyen

FOUQUEURE Croix Fouquet

La prospection géomagnétique réalisée à la Croix Fouquet à Fouqueure a été effectuée dans le cadre du PCR « Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente. Formes et environnements des mégalithes et des enceintes » dirigé par Vincent Ard. En 2011, les prospections aériennes d'Éric Bouchet avaient mis en évidence la présence d'indices phytographiques

dans le champ de blé au lieu-dit de la Croix Fouquet (cf. fig. 1). Ces indices montraient dix anomalies phytographiques de forme circulaire avec un diamètre estimé de 1 à 2 m. Ces anomalies sont agencées selon une forme rectangulaire mesurant une dizaine de mètres de long pour moins de dix mètres de large. Elles ont été interprétées comme des trous de poteaux associés à un



FOUQUEURE, Croix Fouquet, fig. 1 : photographie aérienne avec des indices phytographiques de trous de poteau associés à un bâtiment rectangulaire.
Date du cliché : 14 mai 2011 (cliché : É. Bouchet).

bâtiment rectangulaire. L'agencement et les dimensions de ce bâtiment sur poteaux n'était pas sans rappeler les bâtiments d'habitat néolithiques découverts et fouillés sur le site du Peu à Charmé, localisé à 7 km plus au nord de Fouqueure (Ard et *al.*, 2018). La prospection magnétique sur le site de la Croix Fouquet a été réalisée avec l'objectif de cartographier le bâtiment sur poteaux découvert sur la photographie aérienne et de vérifier si d'autres structures de ce type pourraient être présentes à proximité. La prospection a été aussi envisagée pour rechercher une possible enceinte fossoyée ceinturant le bâtiment.

Sur la carte du gradient magnétique (*cf.* fig. 2), les dix anomalies magnétiques circulaires « H1 » correspondent aux trous de poteaux repérés sur la photographie aérienne. Elles possèdent un diamètre moyen de 1,5 m. L'ensemble « H1 » forme un bâtiment rectangulaire de 13 m de long pour 10 m de large. Les deux autres anomalies circulaires « TP2 » correspondent à deux petits trous de poteaux présents à l'extérieur du bâtiment « H1 ». À 45 m plus au nord du bâtiment « H1 », un autre bâtiment rectangulaire « H2 » de 10 m de long pour 7 m de large a été identifié. Il est composé de huit trous de poteaux avec un diamètre moyen de 1 m.

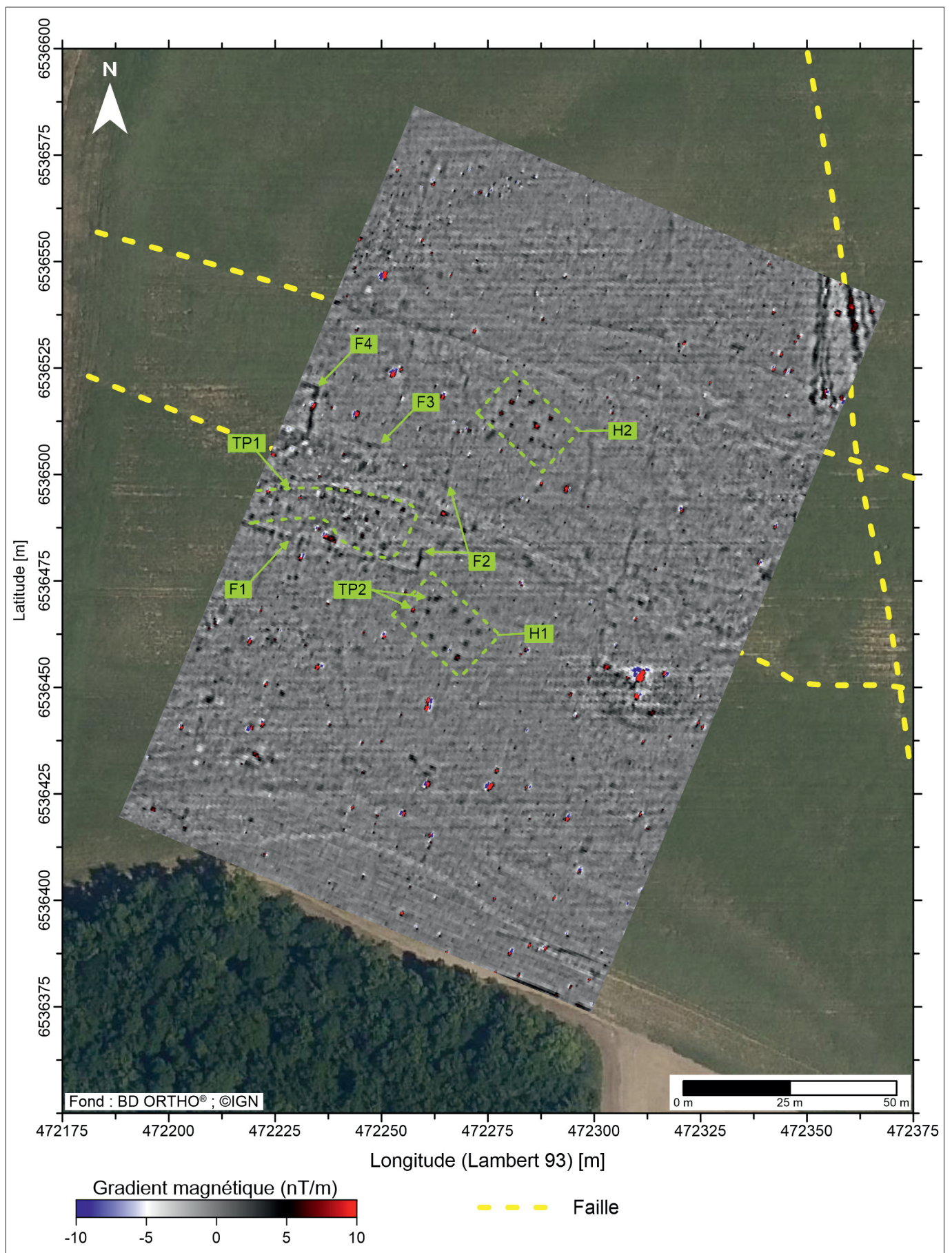
Les deux bâtiments « H1 » et « H2 » ont de fortes similitudes avec les plans des bâtiments fouillés sur le site néolithique du Peu à Charmé. En effet, les dimensions des bâtiments et les diamètres des trous de poteaux sont proches de ceux du site du Peu. Le bâtiment « H1 » est celui qui présente le plus de similitude avec un nombre de trous de poteaux identique. Pour le bâtiment « H2 »,

il lui manque deux trous de poteaux par rapport à ceux du Peu. L'autre différence identifiée est la position des trous de poteaux latéraux. En effet, pour les bâtiments « H1 » et « H2 », ces trous de poteaux sont en position rentrante alors que ceux du site du Peu, l'un des poteaux latéraux est rentrant et l'autre sortant. Les similitudes des bâtiments « H1 » et « H2 » avec les bâtiments du site du Peu à Charmé tendent à associer les structures « H1 » et « H2 » à la période du Néolithique moyen, comme pour le site du Peu.

La prospection magnétique sur le site de la Croix Fouquet a donc permis de confirmer la présence d'un bâtiment sur poteaux identifié sur la photographie aérienne prise par Éric Bouchet en 2011 et met en évidence la présence d'un second bâtiment. L'association de ces bâtiments à la période du Néolithique moyen reste à confirmer. La carte du gradient magnétique montre aussi la présence d'autres structures correspondant à des enclos quadrangulaires et des fosses ou trous de poteaux à l'intérieur de ces enclos.

Bruniaux Guillaume

- Ard et *al.*, 2018
- Ard V., Galin W., Mathé V., Onfray M., Poncet D., Legrand V., Leroux V.-E., Bouchet E. : « Une enceinte fossoyée et des bâtiments du début du Néolithique moyen dans le Centre-Ouest « Le Peu » à Charmé (Charente) », in P. Marticorena, V. Ard, A. Hasler, J. Cauliez, C. Gilabert, I. Sénépart (dir.), « *Entre deux mers* » et *Actualité de la Recherche*, Actes des 12^e Rencontres Méridionales de Préhistoire récente Bayonne, Archives d'Écologie Préhistorique, 2018, p.141-151.



FOUQUEURE, Croix Fouquet, fig. 2 : carte du gradient magnétique de la Croix Fouquet.
Interprétation des anomalies magnétiques associées à des structures archéologiques (DAO : G. Bruniaux).

GENTÉ

Combe des Gourdins

Notice non parvenue.

Gourvennec Michaël (Inrap)

GRAVES-SAINT-AMANT

La Rente d'Ortre et Bois du Breuil, phase 2

Les investigations archéologiques menées sur le projet d'extension d'une carrière de granulat n'ont pas révélé d'occupation ancienne en position primaire. Hormis quelques vestiges lithiques appartenant au Paléolithique moyen, la plupart des éléments mobiliers (céramiques et lithiques) sont rapportés à la dernière partie du Néolithique. Ces vestiges sont en position secondaire, en partie remobilisés dans des colluvions argileuses, et sinon conservés dans des pièges naturels (trous d'arbres).

La cohérence des éléments céramiques permet de proposer sur ce secteur une fréquentation par des populations du Néolithique Récent/Final. L'absence de structures liées à une telle occupation est sans doute à mettre au compte d'une importante dégradation de la séquence sédimentaire Holocène.

Connet Nelly

JARNAC

53 route de Luchac

Le projet de construction d'une maison individuelle est à l'origine d'un diagnostic archéologique sur une superficie voisine de 2 000 m² dont 800 m² plantés d'arbres qui seront conservés par le projet d'aménagement.

À l'ouest du bourg de Jarnac, en rive droite de la Charente, sur les terrasses alluviales formées par cette dernière, le projet est situé à moins de 200 m au nord de vestiges que l'on suppose appartenir à une agglomération d'époques gauloise et romaine. Encore récemment, un diagnostic réalisé route de Julienne pour

l'extension du cimetière communal a livré de nombreux indices renforçant un peu plus cette hypothèse.

Les trois tranchées réalisées dans le cadre de l'opération ont permis la mise au jour, dans des sables et des grès calcaires, de trois fosses dont une, assez vaste, est destinée à l'extraction de matériaux de construction. L'absence d'éléments mobilier archéologique empêche l'attribution chronologique de ces structures à une période en particulier.

Brunie David

Époque contemporaine

LUXÉ

3 rue de la Croix des Vignauds

Le projet de construction d'une maison individuelle est à l'origine de ce diagnostic archéologique. Le secteur étant très riche en sites archéologiques, un arrêté de prescription a donc été émis. L'emprise se situe dans le bourg de la commune. L'opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 31 mai au 1^{er} juin 2022 par deux archéologues de l'Inrap, sous la forme de deux

tranchées de sondage continues, espacées d'environ 10 m.

Quelques fugaces indices ont été repérés en lien avec l'ancienne maison d'habitation située à l'ouest.

Audé Valérie

LUXÉ La Terne

L'opération archéologique menée à La Terne, sur la parcelle AB 45, a livré des données dont l'interprétation est encore en partie à confirmer. Les coupes relevées permettent toutefois de constater au moins trois phases d'occupation.

L'agglomération gallo-romaine de La Terne comporte un éperon barré datable de la fin de l'âge du Fer sur le plateau jouxtant un méandre de la Charente. La présence d'un temple à plan centré découvert par prospection aérienne à proximité de la fortification (Bouchet 2014, site 321) a motivé la réalisation d'une fouille établissant le lien chronologique entre la fortification sondée en 2021 (Peignot 2021) et l'implantation du sanctuaire. L'opération s'est déroulée du 1^{er} au 17 septembre 2022.

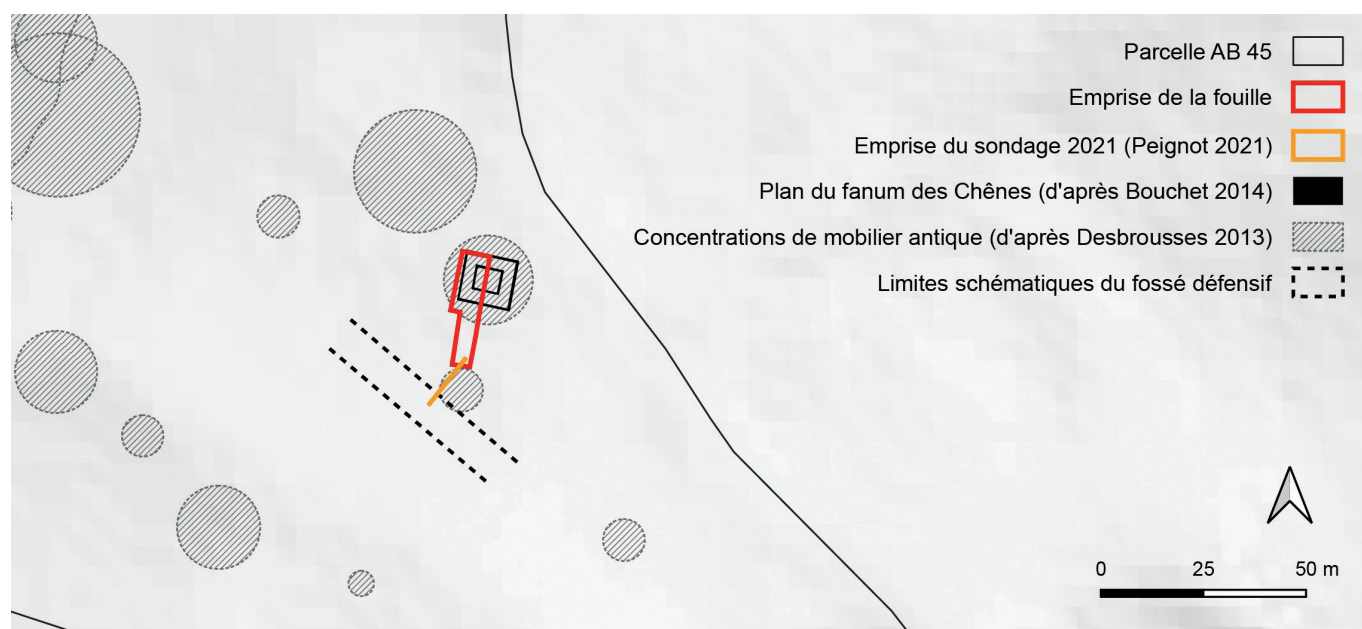
En premier lieu, la présence d'un bâtiment carré à plan centré sur la parcelle a pu être vérifiée et le bâtiment, caractérisé. La pièce centrale, ou *cella*, est entourée d'une galerie périphérique et les sols de l'ensemble étaient surélevés par des remblais issus de déchets de taille. Par un arasement important du site, ceux-ci n'ont pas été conservés, en tout cas dans l'emprise de la fouille. La fonction cultuelle semble être vérifiée, grâce notamment à la forme caractéristique du bâtiment, ainsi que par la présence de mobilier lié, typique d'une activité cultuelle.

Ce *fanum* semble avoir été construit au cours du deuxième tiers du I^{er} siècle, comme l'indique le mobilier céramique retrouvé dans les couches de préparation de sol. Dès lors, sa construction paraît être contemporaine du comblement du fossé défensif situé à proximité. Après une utilisation, supposée continue par l'entretien de la toiture dans la deuxième moitié du I^{er} siècle, le *fanum* semble être abandonné vers le milieu du II^e siècle.

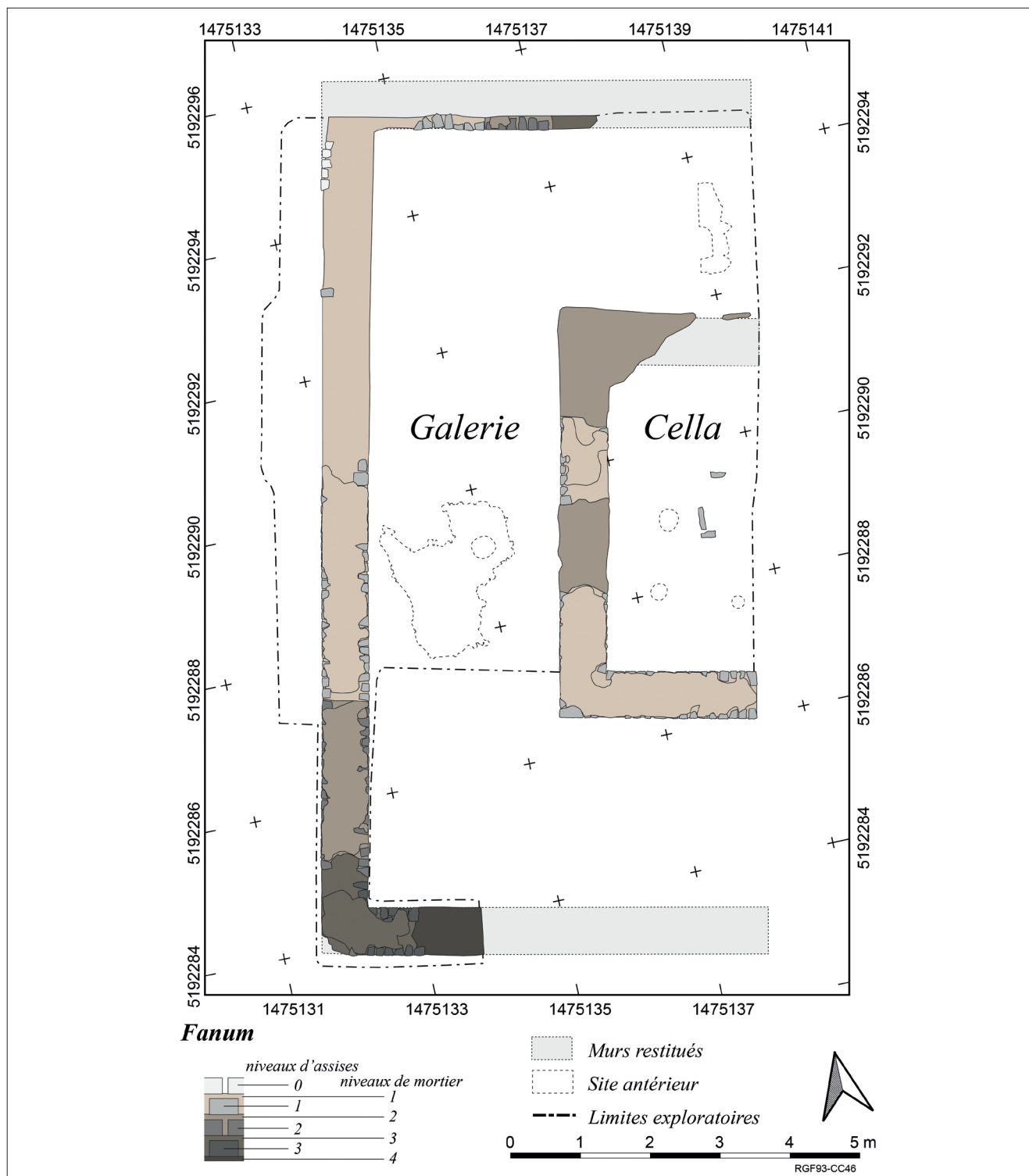
Situé sous les préparations de sol et les fondations du *fanum*, un site augusto-tibérien a été observé, représenté en l'état actuel de nos connaissances par cinq trous de poteaux et un niveau de circulation argileux.

Peignot Sasha

- Bouchet 2014 :
- Bouchet E. : *Prospection aérienne et pédestre sur le département de la Charente - 2014*, déposé à la D.R.A.C. de Nouvelle-Aquitaine, Poitiers, 2014.
- Desbrousses 2013 :
- Desbrousses P.-A. : *Occupations et vestiges archéologiques du site de la Terne. Autour des communes de Luxé, Ligné, Fouqueure*, Poitiers, 2013.
- Peignot 2021
- Peignot S., *Luxé, La Terne 2021 - Rapport de sondage - Fossé défensif*, déposé à la D.R.A.C. de Nouvelle-Aquitaine, Poitiers, 2021.



LUXÉ, La Terne, contexte de l'opération sur la parcelle AB 45. (DAO : S. Peignot)



LUXÉ, La Terne, plan des structures du sanctuaire maçonné. (DAO : S. Peignot)

LUXÉ Prairie des Loges, Luxé-Gare

Sise sur le site du théâtre antique de l'agglomération de La Terne, l'opération de prospection géophysique effectuée en 2022 a permis la détection de plusieurs anomalies de résistivité électrique apparente. Ces

anomalies correspondent peut-être aux vestiges des fondations du monument et s'alignent avec certaines anomalies repérées en 2020.

Peignot Sasha

MANSLE

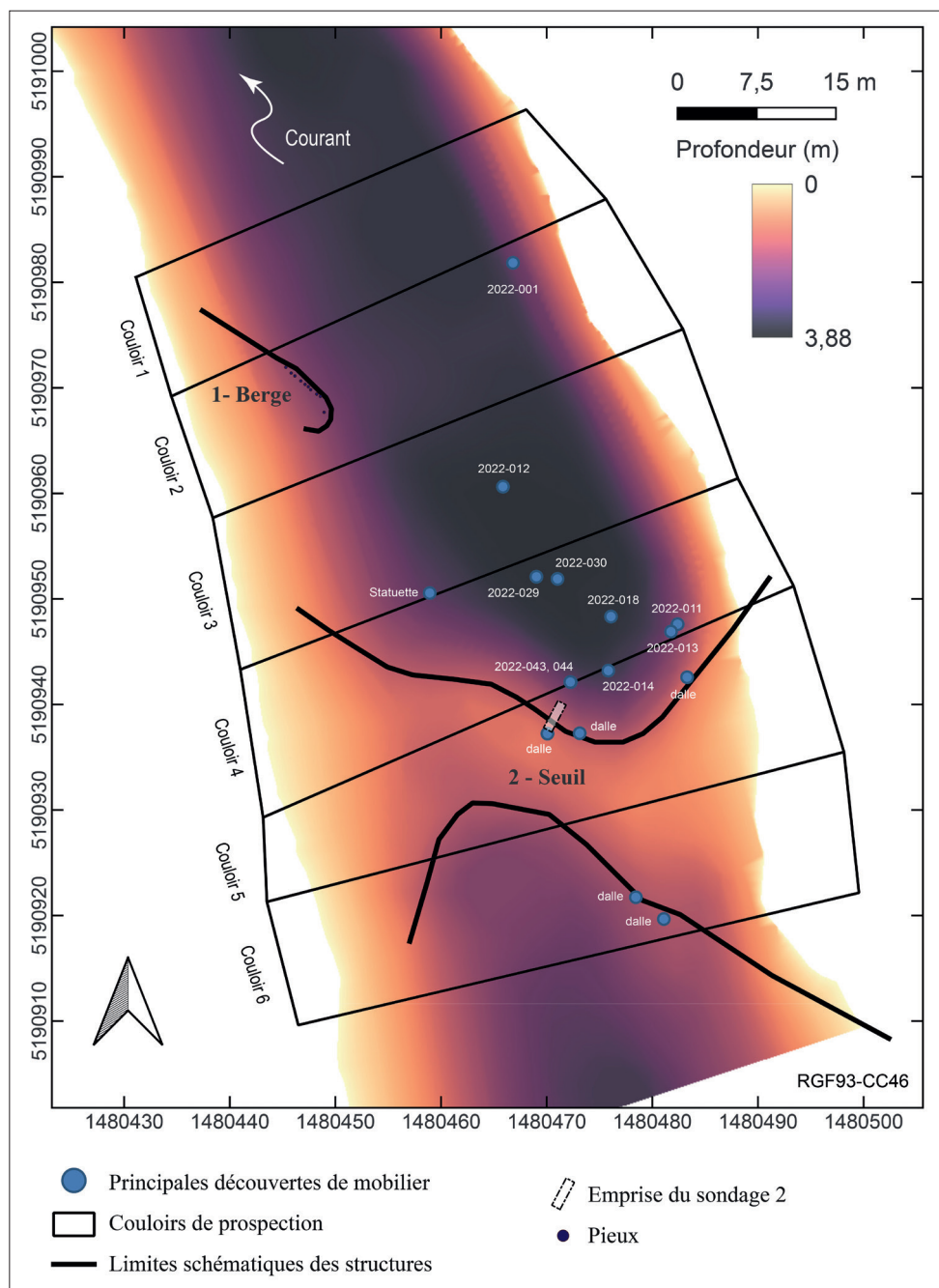
Les Étroits, fleuve Charente

L'opération archéologique menée dans le fleuve Charente aux Étroits à Mansle a permis de caractériser deux structures liées à l'utilisation du cours d'eau.

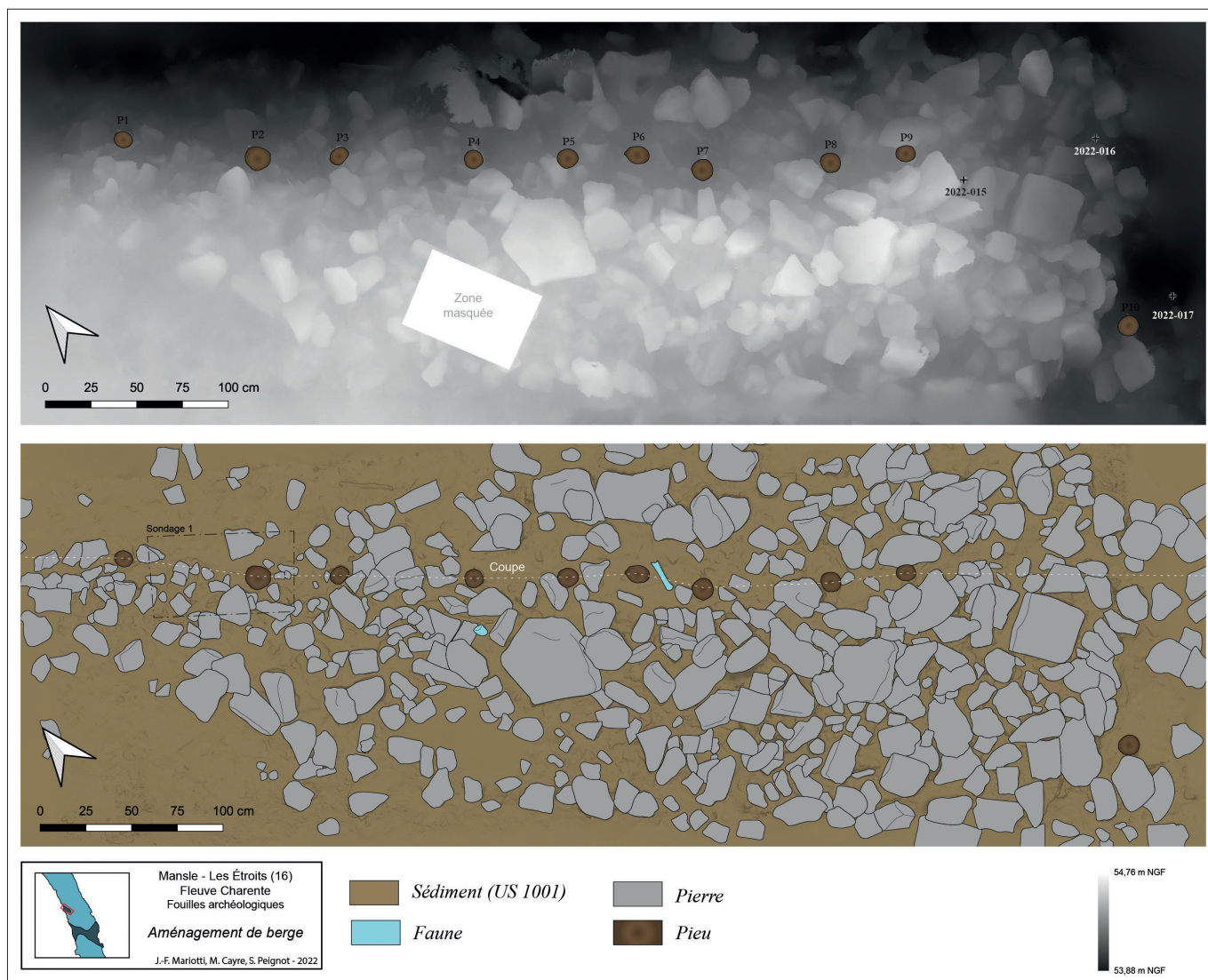
- Un passage à gué, permettant de traverser le fleuve, entretenu la dernière fois au plus tôt au XIV^e siècle. Sa stratigraphie n'a pu être observée dans sa totalité.
- Un probable aménagement de berge constitué de pieux en chêne retenant un empierrement, daté par dendrochronologie, construit au plus tard vers 1442 et entretenu au moins jusque vers 1461.

Le mobilier en remploi retrouvé aux abords de ces structures ouvre une fenêtre sur les pratiques locales antérieures à ces aménagements. Une meule rotative à perche altomédiévale témoigne de la pratique post-antique de la mouture domestique dans la région. La présence d'une statuette funéraire protohistorique nous confirme l'existence de nécropole(s) protohistorique(s) sur la commune de Mansle.

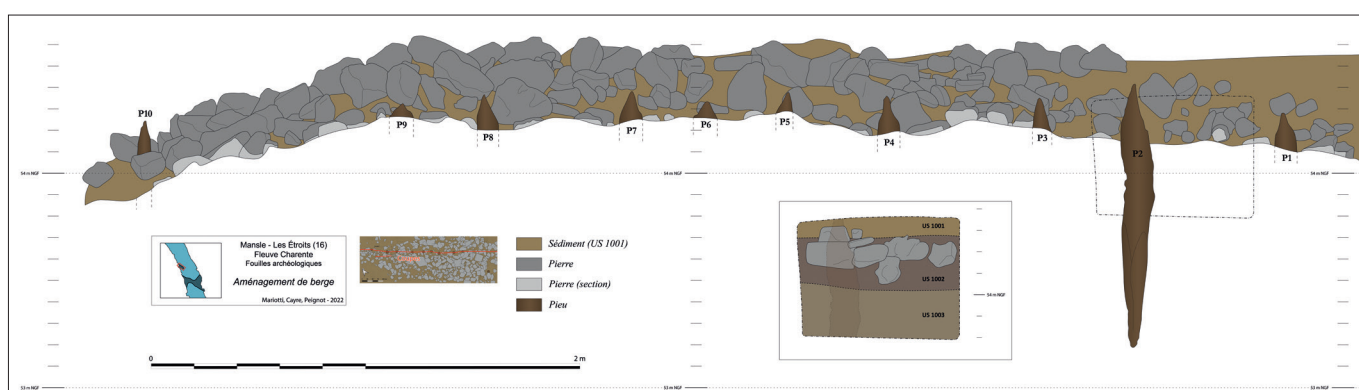
Peignot Sasha



MANSLE, Les Étroits, localisation des sondages et des couloirs de prospection. (DAO : S. Peignot)



MANSLE, Les Étroits, plan de l'aménagement de berge (DAO : J.-F. Mariotti, M. Cayre, S. Peignot)



MANSLE, Les Étroits, Coupe projetée de l'aménagement de berge. (J.-F. Mariotti, M. Cayre, S. Peignot)

MÉRIGNAC Le Mas de Rente

Le projet d'aménagement d'un vaste lotissement est à l'origine du diagnostic archéologique.

Le secteur étant très riche en sites archéologiques, un arrêté de prescription a donc été émis. L'emprise se situe en limite sud-ouest du bourg de la commune, dans un paysage vallonné.

L'opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 14 au 24 février 2022 par une équipe d'archéologues de l'Inrap, sous la forme de 16 tranchées de sondage continues, espacées d'environ 15 à 18 m.

Deux occupations distinctes ont été mises au jour uniquement présentes dans la partie septentrionale du site. Il s'agit d'un enclos fossoyé en arc-de-cercle probablement protohistorique, d'un mur moderne-contemporain délimitant un espace d'environ 7 000 m² et de huit fosses de plantation de vigne.

Audé Valérie



MÉRIGNAC, Mas de la rente, fig. 1 : Vue en plan de 8.02 dans le sondage 1 (photogrammétrie : P Texier, cartographie : B. Moutarde et V. Audé)



MÉRIGNAC, Mas de la rente, fig. 2 : Vue en plan de la structure 8.02, sondage 01, vers le sud après nettoyage (cliché V. Audé).

Âge du Fer,
Moyen Âge

MERPINS Les Champs de Montignac

Suite au projet de réalisation d'un lotissement au lieu-dit Champs de Montignac à Merpins, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 14 au 22 novembre 2022.

Les sondages réalisés ont permis de révéler près de 80 structures archéologiques. Elles se situent essentiellement à l'ouest et au nord de l'emprise. L'indigence du mobilier récolté lors de l'opération, représenté par 43 fragments de céramique, quelques éléments de faune, un fragment de verre et quelques éclats de tuiles ne permet pas de dater beaucoup de structures.

Hormis des traces de la période Moderne, deux phases d'occupation semblent cependant se distinguer : Protohistoire (premier âge du Fer ? et un tessons de La Tène C2/D1) ; Moyen Âge (VIII^e - XII^e siècles).

Les vestiges structurants concernent pour chaque période des structures fossoyées : un segment d'enclos avec entrée du X^e - XII^e siècles ; un enclos circulaire, un angle d'enclos (ferme ?) et des palissades pour la Protohistoire. Les autres structures concernent des fosses ou trous de poteau pouvant appartenir à ces deux périodes ou à la période Moderne.

Baigl Jean-Philippe

MERPINS Chemin des Meuniers

Aucune structure archéologique, ni mobilier n'ont été repérés dans les cinq tranchées de diagnostic réalisées dans l'emprise du futur lotissement du Chemin des

meuniers à Merpins.

Baigl Jean-Philippe

Moyen Âge classique

MONTIGNAC-CHARENTE Le château

Ce projet de recherches, prenant place dans le cadre d'une thèse de doctorat en préparation au CESC, a pour objectif d'agréments les connaissances au sujet du *castrum* de Montignac, notamment les différentes

problématiques liées aux premières occupations fortifiées s'installant sur l'éperon barré surplombant la Charente. L'année 2022 est la première d'un programme triennal s'axant autour de la mise en défense de l'éperon.



MONTIGNAC-CHARENTE, le donjon, plan général des vestiges découverts durant la campagne 2022 (DAO : B. Pelletier).

Cette opération été l'occasion de terminer l'étude du bâti de la tour maîtresse débutée en 2020, mettant ainsi en évidence une première phase de construction attribuable au début du XI^e siècle, surélevée dans un second temps au XII^e siècle, avant d'être dotée d'une tour d'escalier circulaire à la fin du XV^e siècle.

L'opération 2022 a également, pour la première fois, permis d'appréhender la cour du château, sur une surface de 50 m².

La véritable surprise de ce sondage est la mise en évidence d'un rempart de terre jusqu'à présent insoupçonné, datant, d'après les maigres fragments céramiques mis au jour, de la fin du X^e siècle. Les indices de datation de cet élément, observé sur une faible superficie (5 m de long), devront être étoffés par de futurs travaux.

Par la suite, deux maçonneries appartenant au XI^e siècle viennent recouper cette enceinte et partitionner

l'espace interne, mettant en avant une riche évolution du site comtal lors de ses premières années. Notons la découverte d'une pièce de jeu d'échecs en bois de cerf, dans une fosse dépotoir associée à l'une de ces maçonneries (cf. fig. 2). L'ensemble est ensuite noyé dans un important remblai, vraisemblablement au XII^e siècle, peut-être en lien avec la surélévation de la tour maîtresse, et un potentiel emmottement de cette dernière. Cette hypothèse devra être également être démontrée par de futurs travaux.

La campagne 2022, première d'un projet triennal, a permis d'éprouver le potentiel archéologique du site, avec plus de 3,50 m de stratigraphie en place, bien que partiellement recoupée en surface par des réseaux contemporains. De nombreuses problématiques restent ouvertes, auxquelles les campagnes à venir sauront contribuer et affiner l'analyse du site.

Pelletier Baptiste



MONTIGNAC-CHARENTE, le château, cavalier d'échec découvert en 2022 (cliché : H. Sarmento Pedro)

Moyen Âge

PRANZAC Impasse des Noyers

Dans le cadre de la vente d'une parcelle en deux lots en vue de la construction de deux maisons individuelles, une prescription de diagnostic archéologique a été émise dans le centre-bourg de Pranzac. La parcelle se situe dans un secteur sensible à quelques centaines de mètres de l'église Saint-Cybard, du château des Cars

et d'un logis du XVI^e siècle. La parcelle de 1 393 m² se trouve à l'est de cet ensemble.

Pas moins de quarante entités archéologiques sont répertoriées par la carte archéologique nationale sur le territoire de la commune, depuis la période néolithique. Au vu de cette sensibilité archéologique, le centre-bourg et ses

abords sont situés au sein d'une zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA).

Le diagnostic de la parcelle AB 254 (son ancien numéro avant la division en deux lots), a permis d'évaluer le potentiel archéologique du secteur dont la limite est de la parcelle est marquée par la présence d'un des murs d'enceinte du château. Trois tranchées ont été ouvertes sur les 1 393 m² selon une orientation est/ouest. Les vestiges apparaissent à 20 cm de profondeur pour les moins profonds et 30 cm pour les plus enfouis. Un ensemble maçonné a été dégagé dans la tranchée 1, additionnée de deux extensions, donnant l'image d'un petit ensemble construit avec des sols en mortier de

chaux, des murs maçonnés, des pièces qui se dessinent et enfin des structures postérieures qui viennent recouper cette première installation.

Un mur en pierres sèches, retrouvé dans les trois tranchées mais conservé de façon inégale, pourrait suggérer un mur de terrasse.

L'opération a aussi permis de mettre au jour un petit lot de céramique (huit tessons et quatre formes) qui permet d'attester une occupation mérovingienne entre la seconde moitié du VI^e siècle et la première moitié du VII^e siècle.

Sanglar Valérie

Protohistoire,
Moyen Âge

PRANZAC

Les Chaumes du Ruat, la métairie Basse

Antiquité,

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Inrap du 2 au 11 mai 2022. Elle concerne une surface de 63 679 m² correspondant à la tranche 1 d'un projet d'extension de carrière.

Les découvertes archéologiques ont été peu nombreuses. Elles correspondent à quelques objets en céramique ou lithique qui évoquent un bruit de fond des périodes protohistorique et antique (au sens large). Des effondrements de bâtiments et d'un mur sont également à

signaler ; ils sont attribuables à la période moderne. Les structures archéologiques en creux sont absentes.

Enfin la présence sporadique de fragments et de nodules de minerai de fer brut nous rappelle les indices d'activités métallurgiques et des éléments de période médiévale signalés lors d'autres diagnostics effectués par l'Inrap sur l'extension d'une autre carrière à Combe Brune, à moins d'un kilomètre.

Folgado-Lopez Milagros

Néolithique,
Moyen Âge

LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS

Péruset

Le dépôt d'un permis de construire pour la création d'un lotissement au nord de l'agglomération de La Rochefoucauld-en-Angoumois est à l'origine de ce présent diagnostic.

L'emprise des parcelles concernées est de 42 147 m², traversées par une haie boisée qui doit être conservée dans le projet d'aménagement. L'assiette du projet est implantée sur des terrains argileux, remaniant silex, sables et graviers, résultant du mélange des produits issus du socle cristallin et des restes de la décalcification *in situ* du substrat calcaire. Le terrain présente une pente régulière dans sa partie sud, mais avec un très net décrochement dans la partie nord.

Trente tranchées ont été ouvertes, elles ont permis de mettre au jour, dans la moitié nord de l'emprise, trois fosses profondes, que des datations 14C permettent de dater du Néolithique et une petite occupation médiévale (X-XI^e siècle apr. J.-C.). Celle-ci, marquée par la présence de silos et de trous de poteaux, correspond à une petite occupation rurale, qui fait le pendant avec une



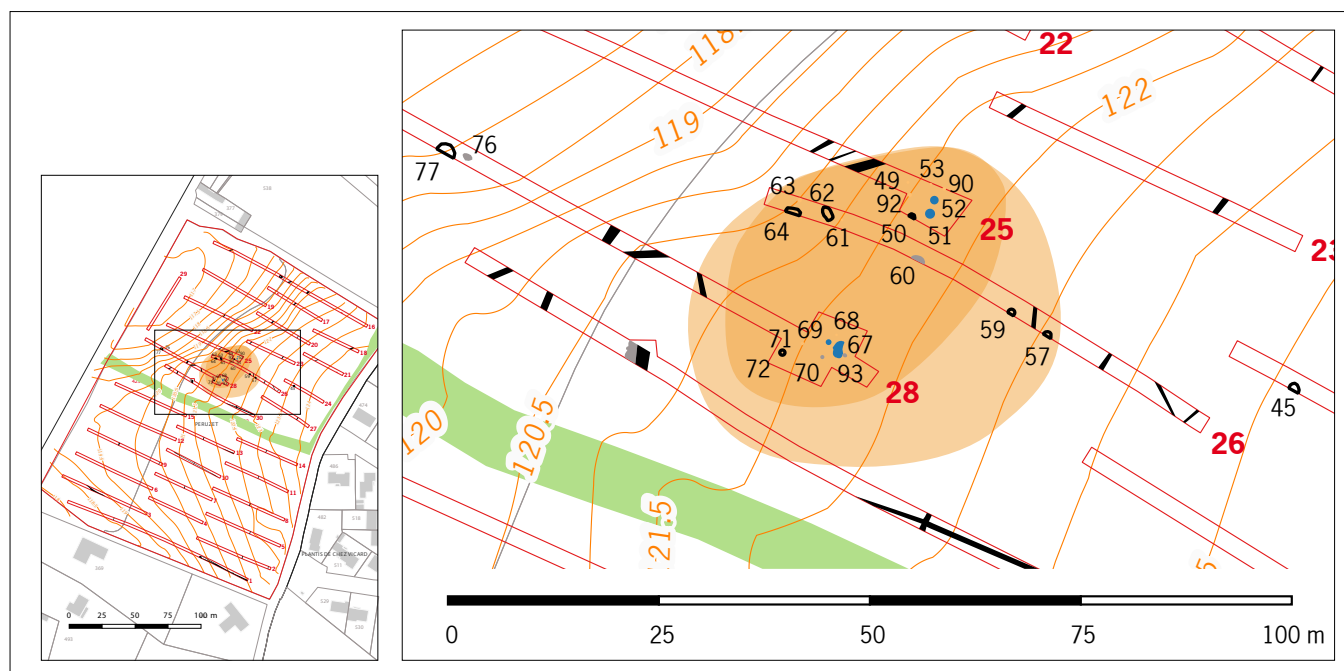
LA ROCHEFOUCAULD, Péruset, coupe (cliché : Inrap)

occupation de même datation mise au jour à proximité lors de la réalisation des diagnostics préalables à la construction de la RN 141.

Enfin, plusieurs fossés rectilignes ont été relevés. Leur datation n'est pas assurée, mais vraisemblablement

en lien avec l'évolution du parcellaire et des pratiques agricoles sur le secteur.

Kerouanton Isabelle



LA ROCHEFOUCAULD, Pérusez, plan général (DAO : Inrap)

LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS

Route de Saulnières

Le dépôt d'un permis de construire en janvier 2022 pour création d'un petit lotissement au sud du bourg de Saint-Projet, commune déléguée de La Rochefoucauld-en-Angoumois, est à l'origine de ce présent diagnostic. L'emprise des parcelles concernées est de 5 560 m². Six tranchées ont été ouvertes entre le 16 et le 18 novembre 2022, sur une surface d'un peu moins de 13 % de l'emprise.

Le projet d'aménagement est placé à proximité immédiate du Trou de la Licorne découvert en mars 2021 par l'Association de Recherches Spéléologiques de La Rochefoucauld (ARS-LR) et qui conserve, dans un état remarquable, des traces et des vestiges de l'âge du Bronze.

Bien que décevant en termes de résultat, puisque seules deux structures récentes ont été mises au jour, le diagnostic mené route de Saulnières confirme cependant deux choses.

D'une part, que le réseau de la Licorne ne se développe pas sur son flanc est, comme le démontre l'examen géologique et géomorphologique volontairement détaillé dans le cadre de ce diagnostic.

D'autre part, qu'aucune installation aérienne contemporaine des occupations souterraines (datées, pour ce qui en est visible, du Bronze ancien à la fin du Bronze final) ne se développe dans l'emprise du projet d'aménagement à venir.

Kerouanton Isabelle

SAINT-BRICE

Chevet de l'abbatiale Notre-Dame de Châtres

Cette intervention est liée au programme de stabilisation d'enduits peints présents dans le chevet de l'ancienne abbatiale Notre-Dame de Châtres. Parallèlement à ce travail sur les enduits, des reprises ponctuelles de maçonnerie ont notamment eu lieu au niveau de la baie axiale de ce chevet. Ce chantier s'inscrit dans une programmation de travaux destinés à restaurer et à mettre en valeur les vestiges de cet ensemble monastique dont subsistent les élévations de l'ancienne abbatiale et d'une construction annexe qui devait notamment accueillir une chapelle. Ce programme est mis en œuvre par Denis Dodeman ACMH à la demande de Guillaume de Jarnac représentant les propriétaires du site.

Cette intervention archéologique a été menée durant les travaux effectués au niveau du chevet de l'ancienne église abbatiale Notre-Dame de Châtres en parallèle de travaux de restauration menés par l'entreprise de Compagnons de Saint-Jacques et des travaux de dégagement et de consolidation de peintures murales menés par la SAS Atelier Moulinier. Le suivi archéologique a concerné les élévations intérieures et extérieures du chevet. Ce suivi a été engagé dès le début du mois de mai, par un relevé photogrammétrique avant toute installation de chantier puis complété, de façon ponctuelle, en fonction des travaux de restauration et de mise en valeur jusqu'au mois de décembre.

La lecture des élévations du chevet de l'ancienne abbatiale Notre-Dame de l'Assomption de Châtre à Saint-Brice a permis de mieux documenter différents états en partie connus et d'en faire une synthèse.

L'abbatiale romane était initialement pourvue d'un chevet à abside circulaire peu profond d'une aussi grande qualité de construction que le reste de l'édifice. Une première partie droite était aveugle et uniquement dotée d'arcatures internes dont les fonds de niches subsistent. C'est probablement dès la fin du XIII^e siècle que cette abside circulaire est remplacée par un chevet

plat de style gothique. Cette construction reste toutefois difficilement datable en raison d'un mode de construction contraint par les éléments existant et du peu d'éléments caractéristiques conservés. Ce nouveau chevet d'environ 10 m de côté est surmonté d'une simple croisée d'ogive. Les murs latéraux restent aveugles alors que le mur oriental est doté d'une baie à remplages occupant une grande partie de l'élévation. Les enduits peints à l'origine du chantier de restauration fonctionnent avec cette phase de construction.

La principale modification apportée à ce chevet, probablement à la fin de la période médiévale, concerne la réduction de la baie axiale. Celle-ci est en effet partiellement condamnée au profit d'une ouverture d'une meilleure facture aux dimensions moindre. Des remplages, qui ornaient cette nouvelle baie, ne subsistent qu'une partie des piédroits.

C'est probablement durant la période moderne que les murs gouttereaux du chevet sont rehaussés de quelques assises pour accueillir une nouvelle charpente. Une nouvelle réduction de la baie axiale est probablement à rattacher à cette période.

À la suite de la vente en bien national, les vestiges de l'abbaye vont servir à l'installation d'une faïencerie en activité de 1810 à 1823. De cette période, sont conservés les vestiges de fenêtres rectangulaires disposés sur un niveau dans la nef et sur deux niveaux dans le transept et le chevet ainsi que les traces de poutres d'un plancher.

Suite à l'arrêt de la faïencerie, ces différentes fenêtres nouvellement percées sont condamnées et les lieux changent de fonction avec l'installation d'une activité agricole dont certaines constructions viennent prendre appui contre l'église notamment de part et d'autre du transept sud.

Montigny Adrien

SAINT-CYBARDEAUX

Théâtre des Bouchauds

Au début des années 2020, le Conseil départemental de la Charente, propriétaire du site gallo-romain des Bouchauds, sur la commune de Saint-Cybardeaux (Charente), a engagé un programme de restauration du théâtre et de l'angle nord-est du sanctuaire adjacent. Si les travaux sur le lieu de culte concernaient une zone précédemment étudiée dans le cadre

d'opérations de fouilles programmées (Carpentier 2017 ; Carpentier 2018 ; Carpentier 2019), ceux sur l'édifice de spectacle devaient être précédés d'une étude du bâti, les terrassements s'accompagnant également d'une surveillance.

Après une première phase de travaux sur le théâtre en 2021 portant sur la restauration des murs de scène

et d'arrière-scène (Ephrem 2022), la présente opération concernait le *parascaenium* et le vomitoire à l'est, le *parodos* et le vomitoire à l'ouest, l'orchestra et le *maenanium*. Ces travaux devant s'articuler en deux tranches, entre 2022 et 2023, chacune portant sur une aile du théâtre. La première tranche a ainsi concerné la moitié occidentale du monument, permettant de conserver un accès pour les visiteurs à l'édifice classé au titre des Monuments Historiques.

L'étude du bâti menée en octobre 2022 a commencé par un relevé systématique des vestiges au moyen de la photogrammétrie. Par la suite, l'ensemble des maçonneries a été systématiquement analysé et enregistré de manière détaillée. L'édifice de spectacle a été l'objet de nombreuses campagnes de restauration depuis sa découverte au XIX^e siècle. Ainsi, le mur séparant les deux *maenania* présentait des joints gris dont la mise en œuvre pourrait se rapporter aux réfections du Père De La Croix au début du XX^e siècle. Les écrits du père jésuite mentionnent en effet le souci des artisans de l'époque d'employer des techniques proches de celles antiques, notamment l'emploi d'un fer pour marquer les joints entre les moellons. Le reste des parements présente des reprises beaucoup plus classiques, en aplats, la seule différence consistant dans la composition du liant utilisé. Certaines campagnes semblent avoir été plus massives, en noyant les relations entre les différentes maçonneries, voire en ajoutant plusieurs assises. Ces reprises, si elles compliquent la lecture de l'édifice de spectacle, n'ont pas complètement oblitéré les vestiges antiques. On notera ainsi que plusieurs zones érodées ont permis d'atteindre l'opus *caementicium* et de réaliser une série de prélèvements de mortier destinée à nourrir la réflexion sur le phasage du monument.

Pour ce qui est du suivi de travaux, il a concerné le décapage superficiel du niveau de circulation dans



SAINT-CYBARDEAUX, Théâtre des Bouchauds,
vue détaillée des joints tirés au Fer (cliché : L. Carpentier)

le vomitoire occidental. Le dégagement des niveaux supérieurs dans le vomitoire a permis ainsi d'observer ponctuellement une couche de mortier qui pourrait être identifiée à un niveau de sol en place. Celui-ci fonctionnait avec la dalle de seuil conservée dans l'axe du mur périphérique. Ce niveau de circulation possiblement antique ne semble pas avoir été entamé par les travaux de 2022 et est aujourd'hui recouvert par un béton de chaux.

L'intervention archéologique sur la moitié orientale du théâtre des Bouchauds est prévue pour l'année 2023, celle-ci nécessitant la mise en place d'un échafaudage afin d'avoir accès au sommet du *Château des Fades*.

Carpentier Lucie

- Carpentier L., avec la participation de C. Gérardin, et la collaboration de A. Coutelas, Chl. Genies, A. Le Martret, Chr. Loiseau, H. Pradier, S. Soulas et C. Vissac (2017), *Saint-Cybardeaux (Charente). Le sanctuaire des Bouchauds : organisation et fonctionnement des espaces périphériques*, 2 vol., SRA Nouvelle-Aquitaine.

SAINT-CYBARDEAUX Sanctuaire des Bouchauds

La campagne réalisée durant le mois de juillet 2022 sur le sanctuaire gallo-romain des Bouchauds s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherches triennal initié l'an passé sur le pan nord de la cour sacrée occidentale. Les premières investigations ayant principalement concerné l'Ensemble I et ses aménagements périphériques, il s'agissait de poursuivre cette démarche plus à l'ouest.

Si aucune galerie ne semblait border la cour sacrée occidentale, les fouilles menées dans cette zone par Fr. Thierry dans les années 1980 et 1990 avaient révélé la présence de plusieurs structures dont la fonction reste généralement sujette à caution. Cela est notamment le cas pour le bâtiment H dont l'installation à cheval sur le tracé du mur de péribole n'est pas également

sans surprendre. Une large zone a ainsi été ouverte en 2021 sur son emprise, en prenant soin de relier la fouille de 2019 implantée dans l'angle nord-est de l'Ensemble II (ZI S1) (Carpentier, 2020) avec, à l'ouest, la tranchée de fouille de S. Sicard en 2012 (Sicard, 2013). La première campagne ayant seulement permis un premier nettoyage de surface, le début de l'opération cette année a été consacrée au curage des sondages et tranchées réalisés par Fr. Thierry en 1988. Toutes ces anciennes fenêtres étaient reconnaissables à leur comblement limoneux très sombre ainsi qu'à la mise au jour de manière quasi systématique d'une bouteille de bière au fond de leur creusement. Si la majorité des interventions dans ce secteur est à attribuer à cette

campagne, une tranchée pourrait toutefois témoigner d'une recherche plus ancienne. L'angle nord-ouest du bâtiment H est en effet marqué par une large tranchée dont l'orientation stricte nord/sud et le caractère très invasif dans la stratigraphie rappellent les fenêtres exploratoires identifiées les années précédentes dans l'emprise de la cour sacrée orientale et attribuées aux investigations de la seconde moitié du XIX^e siècle, voire du début du XX^e siècle. De la même manière, l'angle nord-est du bâtiment était ponctué d'une fosse ancienne expliquant en partie le fait que la pièce C à l'est n'ait pas été décelée en 1988 (Thierry, 1988).

Ce curage initial opéré, la fouille s'est principalement concentrée sur le traitement des niveaux de démolition recouvrant l'édifice et ses abords immédiats. Contrairement à ce qui avait pu être supposé à la suite du nettoyage de surface, ceux-ci ne témoignent pas d'un effondrement sur place des élévations de l'édifice mais plutôt d'un lent processus d'abandon. Les sols et les maçonneries conservées livrent de très nombreuses traces de rubéfaction laissant penser à une première désaffectation à la suite d'un incendie. Aucune couche charbonneuse n'a toutefois été observée lors de leur dégagement ce qui pourrait indiquer un premier nettoyage, le bâtiment étant alors toujours en service. Pour ce qui est de la couche composée de limon et de nombreux fragments de TCA distinguée à la base de la stratigraphie, elle semble être le fruit d'une lente sédimentation de l'espace après son abandon. Cette hypothèse s'appuie tant sur la composition de sa matrice que sur les TCA prélevées, ces dernières au vu de leur taux de fragmentation et leur faible nombre de recollages trahissant une première opération de tri.

Un même processus doit être à l'origine du dépôt de l'US sus-jacente caractérisée par un nombre important de moellons calcaires associés à du mortier pulvérulent. Ce n'est que dans un second temps qu'intervient le seul effondrement d'un pan massif de maçonnerie identifié lors de l'opération. Dégagé dans l'emprise de la pièce E, le lambeau conservait ainsi une vingtaine d'assises orientées nord/sud.

Le traitement de ces couches à base de matériaux de construction a été réalisé progressivement dans chacune des pièces afin de documenter au mieux leur stratigraphie. La quasi-totalité des sols a ainsi pu être dégagée, révélant le soin apporté à leur mise en œuvre. Le béton de la pièce D conservait notamment sa surface lissée. Outre son sol en opus *signinum*, la fouille a livré deux lambeaux de revêtements muraux dans son angle sud-ouest. La question de la fonction de ce bâtiment périphérique peut être évoquée à la suite de cette deuxième campagne. La fouille de la pièce B a ainsi confirmé la présence dans sa partie nord, contre le mur, d'un foyer aménagé au moyen de deux niveaux de plaques calcaires et de *tegulae* en remploi. Installés au sommet d'une fosse ovale aménagée dans le sol de la pièce, ils s'accompagnent d'une succession de couches de cendres plus ou moins rubéfiées. Leur dégagement a permis de recueillir plusieurs esquilles d'os et tessons de céramiques brûlés. L'hypothèse pour la pièce d'angle sud-ouest d'un espace dédié à la confection culinaire se verrait ici privilégiée, l'étude du mobilier par les divers spécialistes devant permettre de l'étayer. Les pièces C et E ne sont pas en reste avec la mise au jour de plusieurs aménagements (canalisation, murets, foyers...) que la campagne à venir devra s'attacher à traiter.



SAINT-CYBARDEAUX, les Bouchauds, vue générale vers l'ouest du bâtiment H à la fin de la campagne de 2022 (cliché : M. Delahaye).



SAINT-CYBARDEAUX, les Bouchauds, vue de la pièce D avec son sol soigné et les vestiges de revêtements muraux dans l'angle.

La périphérie de l'édifice a finalement livré des niveaux de circulation, essentiellement identifiables grâce au mobilier épandu en plan et fragmenté, associé à des cailloux calcaires et des inclusions de TCA arrondis par l'usure. La cour sacrée se distingue par la mise au jour d'un dispositif plus soigné à base de dalles calcaires et de larges fragments de TCA face au seuil menant à la pièce C. Les sondages ouverts au nord ont quant à eux permis de récolter un mobilier particulièrement riche à l'extérieur du sanctuaire, conformément à ce qui avait été aperçu par Fr. Thierry en 1988. La poursuite des investigations dans l'angle nord-ouest de la zone de fouille a par ailleurs confirmé la présence d'un sol de

mortier mal conservé mais de même nature que dans le reste du bâtiment. Celui-ci est ponctué, à l'ouest du soubassement en *tegulae*, par un muret orienté nord/sud. La proximité des bermes ouest et nord ne permet pas toutefois de préciser le plan précis de cette installation accolée au parement septentrional du mur de péribole. Bien qu'aucune galerie périphérique n'ait été mise au jour sur le pan nord de la cour sacrée occidentale, la campagne de cette année a toutefois permis de documenter une occupation plus complexe que prévu dans ce secteur, avec un phasage qui semble à revoir. L'ouverture de deux sondages profonds laisse envisager en effet une antériorité du mur de péribole par rapport au bâtiment H, observations qu'il s'agira de confirmer l'an prochain.

Carpentier Lucie

- Carpentier, 2020
- Carpentier L., avec la collaboration de G. Caraire, L. Catté, A. Coutelas, Chl. Geniès, A. Lhonore, Chr. Loiseau, H. Pradier, S. Soulas, Gr. Tendron et C. Vissac : *Saint-Cybardeaux (Charente). Le sanctuaire des Bouchauds : organisation et fonctionnement des espaces périphériques*, rapport de la fouille programmée de 2019, 2 vol., SRA Nouvelle-Aquitaine, 2020, 411 p.
- Sicard, 2013
- Sicard S., avec la collaboration de G. Rocque et S. Soulas : *Saint-Cybardeaux, Les Bouchauds (Charente, 16)*. Rapport final d'opération de fouille préventive 2012, Département de la Charente, SRA Poitou-Charentes, 2013, 87 p.
- Thierry, 1988
- Thierry F. : Charente : *Saint-Cybardeaux – Les Bouchauds*, Rapport de sondages, SRA Poitou-Charentes, 1988, 12p.

Antiquité,
Époque moderne,

SEGONZAC Au Malestier

Moyen Âge,
Époque contemporaine

Le projet de construction de chais de stockage par la distillerie Tessendier et Fils a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit Au Malestier, immédiatement à l'ouest du bourg de Segonzac, au cœur de la Grande Champagne. La prescription couvre une superficie de 60 432 m². L'opération de terrain s'est déroulée du lundi 31 janvier au mercredi 9 février 2022. Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible. L'emprise est effectivement située à proximité de sites et d'indices de sites archéologiques, tels que les occupations néolithique et protohistorique du Terrier de Biard (cf. fig. 1), à quelques centaines de mètres au nord-ouest du projet, ou l'habitat de l'âge du Bronze final des Marcioux (diagnostic S. Vacher, Inrap ; fouille

préventive : A. Blanchard, Archeodunum), à tout juste 200 m au nord de l'emprise diagnostiquée.

La trentaine de structures archéologiques et/ou d'anomalies inventoriées à l'issue de cette opération de diagnostic se répartit sur l'ensemble de l'emprise prescrite. Plusieurs tronçons de fossés curvilignes occupent le cœur de l'emprise et couvrent une superficie totale estimée à une centaine de mètres carrés (St 28.1, 28.2, 33.1 et 33.2). Ces tronçons dessinent le plan d'un probable petit enclos fossoyé de forme pseudo-elliptique et d'orientation sud-sud-est/nord-nord-ouest, mesurant 10 à 12 m de longueur pour environ 6 m de largeur (cf. fig. 2). Étant donné la morphologie des creusements et en l'absence de structure périphérique de type trou de poteau, fosse isolée ou silo, l'hypothèse d'un plan de bâtiment sur solin a été écartée. Les creusements, aménagés directement dans la banche calcaire, mesurent entre 0,4 et 0,54 m de largeur à l'ouverture et 0,28 m de profondeur conservée. Ils sont comblés par

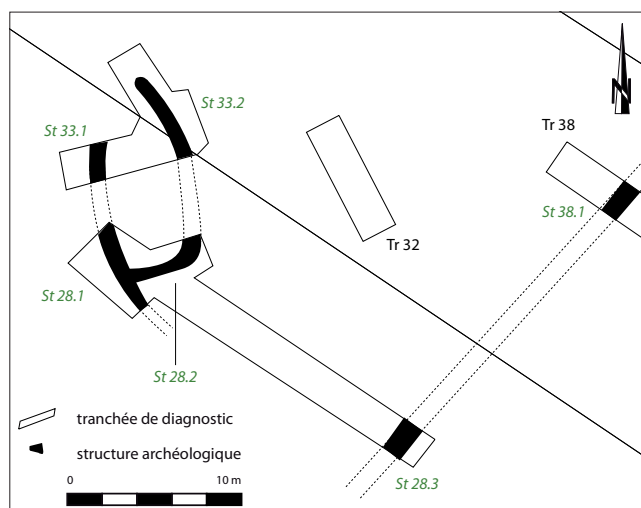


SEGONZAC, Au Malestier, fig. 1 : vue des tranchées en cours d'ouverture.
On distingue très bien à l'arrière-plan la butte-témoin du Terrier de Biard, siège d'occupations néolithiques et protohistoriques (cliché : C. Maitay).

une argile limoneuse compacte de couleur noir foncé, contenant des graviers et des cailloux ainsi que quelques blocs décimétriques de calcaire, mais malheureusement très peu de matériel diagnostic (un tessou de céramique de forme et d'âge indéterminés et un fragment de terre cuite archéologique). La superficie de cet enclos, dont une vocation agro-pastorale peut éventuellement être proposée, est estimée à environ 65 m². Une portion de petit fossé curviligne localisé à une cinquantaine de mètres en direction du nord-nord-est, dans la tranchée n°51 (St 51.1), pourrait éventuellement constituer une seconde occurrence d'enclos fossoyé.

Plusieurs structures fossoyées recoupées lors de l'ouverture des sondages sont interprétées comme d'anciens fossés parcellaires. Elles adoptent des plans rectilignes à bords droits et parallèles orientés selon un axe sud-ouest/nord-est, et possèdent des profils généralement ouverts (St 7.1, 29.1 et 54.2, St 45.1, St 7.4 et 13.1 et peut-être aussi 40.1). Leur tracé coïncide avec les trames parcellaires observées sur le cadastre ancien de 1849 et/ou sur le cadastre actuel. Si ces structures n'ont qu'exceptionnellement livré du mobilier, leur fonctionnement et leur abandon semblent pouvoir être raisonnablement situés au cours des XVIII^e et XIX^e siècles de notre ère.

Enfin, apparaissant directement sous la semelle de labour, les vestiges d'au moins deux anciens chemins ruraux ont pu être mis en évidence. Le premier, dont une partie du tracé est encore visible sur le cadastre actuel, traverse l'emprise selon un axe sud-ouest/nord-est. La morphologie des parcelles AE 25, au nord du projet, et AE 13, dans la partie occidentale de l'emprise, conserve



SEGONZAC, Au Malestier, fig. 2 : Plan du petit enclos fossoyé (relevé et DAO : Inrap).

le souvenir de cet élément structurant du paysage aujourd'hui totalement disparu. Les sondages réalisés dans les tranchées n° 7, 15, 26, 35 et 52 ont permis de dégager une structure d'une largeur d'environ 3,5 m encadrée par deux fossés pourvus de buses en béton. Plusieurs recharges de tuiles canal, d'ardoises et de remblais hétérogènes confirment la datation récente de ce chemin. Encore en usage sur le cliché de 1945, cette structure est certainement abandonnée au cours des années 1950. En 1957, elle est en tout cas remplacée par un second chemin et ne se révèle alors sur les clichés aériens postérieurs que grâce aux indices phytologiques. Ce second chemin, déjà visible sur le cliché de 1945, suit la même orientation que le précédent mais possède un axe légèrement différent. Il se matérialise par un niveau de fragments de tuiles canal, de graviers, de cailloux et de petits blocs émoussés de calcaire enrobés dans une argile limoneuse brune et compacte. Son emplacement correspond aujourd'hui à un méplat de plusieurs dizaines de centimètres d'épaisseur et de plusieurs mètres de largeur.

Si le diagnostic réalisé au lieu-dit Au Malestier à Segonzac n'a pas permis de mettre en évidence de vestige archéologique dont l'état de conservation, le caractère inédit ou le mobilier associé présente un intérêt scientifique indéniable, plusieurs sondages ont été l'occasion de mettre au jour d'anciens fossés parcellaires et chemins aujourd'hui disparus et qui ont autrefois contribué à structurer le paysage de ce secteur de la Grande Champagne charentaise.

Maitay Christophe

VARS La Touche et la Touche II

Le projet d'expansion d'une plateforme logistique d'approvisionnement et d'un nouveau parking a déclenché la prescription de deux diagnostics archéologiques, sur une surface totale d'emprise de 63 756 m². Située à une dizaine de km au nord d'Angoulême, au centre du département de la Charente, le site de La Touche prend pied sur le haut d'une colline, au sud d'un plateau et à l'amorce de petits vallons. Le substrat ambiant est une formation secondaire du Jurassique (j7b2-c2), constitué de calcaire blanc à Lamellibranches, pouvant contenir des calcaires récifaux et bioclastiques.

Les opérations de terrain, qui se sont enchaînées du 19 juillet au 5 août 2022, avaient pour objectif de situer spatialement, d'évaluer et de quantifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur les assiettes du projet. Ce dernier est localisé dans un secteur archéologique sensible, la commune de Vars ayant un riche patrimoine archéologique avec une trentaine d'entités répertoriées sur la carte archéologique nationale et couvrant un large spectre chronologique, allant du Néolithique à l'époque moderne. Le projet est par ailleurs particulièrement concerné par la présence de plusieurs entités de la période antique (voies, aqueduc, mausolée/sépulture et villa).

Les diagnostics de La Touche et La Touche II se sont révélés peu fructueux en termes de structures archéologiques. Sur 30 tranchées réalisées, cumulant une superficie respective de 3 118 m² pour La Touche, soit 10 % de l'emprise prescrite, et une superficie de 2 588 m² pour le site de La Touche II, couvrant un ratio de 8,3 % de l'emprise réelle, 16 structures et anomalies sont ainsi répertoriées. Parmi celles-ci, nous distinguerons essentiellement une fosse dépotoir sur le site de La Touche, et une voirie piétonne sur La Touche II, datées respectivement du I^{er} s. aux prémices du IV^e siècle de notre ère et pour le Haut Empire. Outre quelques structures en creux, attribuables de manière générale à l'Antiquité, éventuellement pour le second âge du Fer pour l'une d'elles, nous avons également recensé plusieurs structures récentes, liées aux premiers travaux de construction de la société Lidl et pour une raison que nous ignorons, notamment sur La Touche II, ce qui a perturbé dans une certaine mesure la lecture des traces de vestiges, voire les a détruits.

Nous avons également constaté la présence d'un site hors emprise, actuellement enfoui ou détruit sous la plateforme Lidl actuelle. Ce site archéologique n'a pas fait l'objet d'un diagnostic ni d'une fouille, et le rapport



VARS, La Touche, fig. 1 Photographie satellite du site n° 16 393 0010 et contour des bâtiments visibles, dans Vaudin (2010) (© googleearth ; DAO : B. Davy)

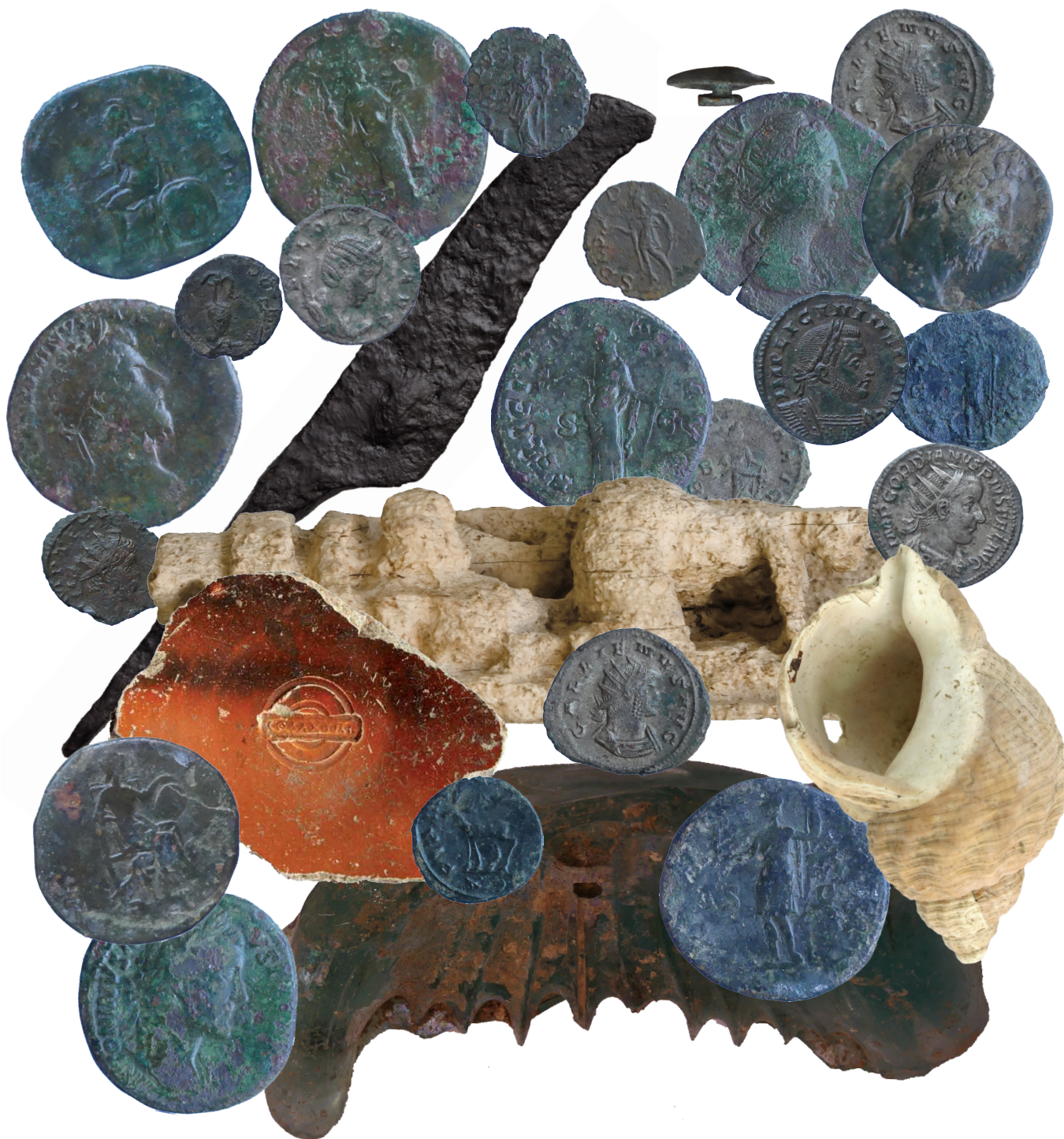
de diagnostic s'est efforcé d'en délivrer une analyse. Il s'agit vraisemblablement du site d'une villa (site n° 16 393 0003 de la carte archéologique nationale ; cf. fig. 1), et dont la période d'activité est en lien notamment avec la fosse dépotoir.

Par opposition au corpus des structures, le mobilier découvert, essentiellement au sein de la fosse dépotoir, s'est révélé très riche (cf. fig. 2) et plusieurs spécialistes ont travaillé sur ce rapport. Parmi les éléments les plus remarquables, nous distinguerons un lot de 50 monnaies dispersées dans les comblements de la fosse, et un *unicum* : manche de canif en ivoire présentant une scène érotique. Cette mise en exergue du mobilier participe également à la compréhension du site de la villa située à proximité, potentiellement une pars *urbana*, peut-être liée à une pars *rustica*.

Trois logs ont été réalisés ; ils révèlent essentiellement un faible liseré végétal, à moins que les anciens travaux Lidl n'aient laissés leurs empreintes et une épaisseur sédimentaire conséquente, notamment sur l'assiette de La Touche II.

La datation globale du site est donc largement attribuable aux périodes du Haut et du Bas Empire romain. L'intérêt scientifique et archéologique se présente de manière très ténue au sein des emprises diagnostiquées. Cependant, plusieurs isolats situés autour de la fosse dépotoir laissent envisager des structures de même acabit, indices à la compréhension de la villa voisine et de son emprise sur la colline de La Touche, pouvant permettre d'enrichir les données régionales et locales concernant les origines de Vars, voire des communes limitrophes.

Davy Baptiste



VARS, La Touche, fig. 2 Vue d'une partie du mobilier issu de la fosse dépotoir 11.1 : diverses monnaies du I^{er} s. au IV^e s. ap. J.-C., manche de canif en ivoire, serpette en fer, bouton/rivet en alliage cuivreux, fragment d'anse de bouteille en verre à décor peigné, fragment de céramique à marque de potier, parure (?) de coquille de buccin percé (clichés : A. Baudry, B. Davy, V. Geneviève, D. Guittou et S. Clément-Gillet ; d'après la DAO de : B. Davy, D. Guittou, B. Larmignat et I. Bertrand ; DAO : B. Davy)

Le projet d'extension du groupe scolaire est à l'origine de la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. L'emprise s'inscrit au centre du bourg dans un secteur archéologiquement sensible, situé face à l'église romane Notre-Dame. Une fouille archéologique, menée en 2021, au nord de la commune, 3 route de Rassat, avait permis de témoigner de l'existence d'une agglomération de la fin du III^e siècle av. J.-C. au début du II^e siècle ap. J.-C. Pour autant, les limites des occupations gauloise et romaine demeurent encore floues.

L'intervention archéologique a mis en évidence des indices d'occupation s'échelonnant de la fin du second âge du Fer au XIX^e siècle, permettant de distinguer au moins quatre grandes phases d'occupation. La période antique est représentée par deux niveaux de circulation, reposant sur le substrat calcaire altéré. L'un correspond à un niveau de sol en calcaire damé, l'autre à un niveau de circulation extérieur en cailloutis.

L'extrémité occidentale du site est, quant à elle, bouleversée par l'installation de sépultures à partir du Moyen Âge. Celles-ci participent du cimetière paroissial médiéval et moderne, établi au sud de l'église Notre-Dame, fondée au XII^e siècle. Les sépultures sont installées au sein d'un épais niveau limoneux noirâtre, scellant les niveaux antiques. Bien que les fosses sépulcrales reconnues ne témoignent d'aucun aménagement particulier, l'existence originelle de cercueils, de linceuls, ou de pierres de coffrage ne peut être exclue. Si l'état de conservation des ossements est bon, l'état de conservation des tombes est, quant

à lui, fragmentaire du fait notamment de l'existence de recoupements entre inhumations et de la présence de plusieurs structures excavées. Le mobilier associé, rare et fragmentaire, les rattache majoritairement au Moyen Âge, au sens large du terme. La polyvalence des espaces funéraires (cohabitation entre structures profanes et sépultures) étant un fait attesté tout au long du Moyen Âge, ces structures pourraient avoir été installées pendant la période d'inhumation du cimetière. Néanmoins, l'existence d'installations postérieures est également avérée sur ce site.

La vocation funéraire de cet espace semble prendre fin dès les XVII^e-XVIII^e siècles, alors qu'à l'échelle du bourg, le cimetière paroissial n'est totalement désaffecté qu'au XIX^e siècle (l'actuel cimetière fut consacré en 1872). La dernière phase d'occupation est marquée par l'édification d'au moins deux murs, d'orientation ouest/est. Ces derniers, de modeste facture, pourraient correspondre à d'anciennes limites de propriété (mur parcellaire, mur de jardin), dérasées entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle.

Cette intervention a ainsi permis de mettre en évidence l'occupation précoce de cet espace, situé au cœur du bourg actuel, au sein d'un secteur essentiellement documenté par les découvertes anciennes et généralement fortuites. Elle a également permis de mieux cerner l'étendue du cimetière paroissial médiéval et moderne qui se développait autour de l'église romane.

Leconte Sonia

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 2

N°						N°	P.
207770	LA FAYE, RAIX et VILLEFAGNAN	Projet Parc Eolien du Bel Essart	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	40	75

LA FAYE, RAIX, VILLEFAGNAN Parc éolien du Bel Essart

Ce diagnostic archéologique réalisé sur le plateau des communes de La Faye, Raix, Villefagnan en Charente, dans un secteur où plusieurs sites archéologiques sont

identifiés, n'a permis aucune découverte.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude